ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1451 - 26 avril 1996 - prix : 9 F

Liban

Les bombes israéliennes creusent le fossé entre les peuples

Italie

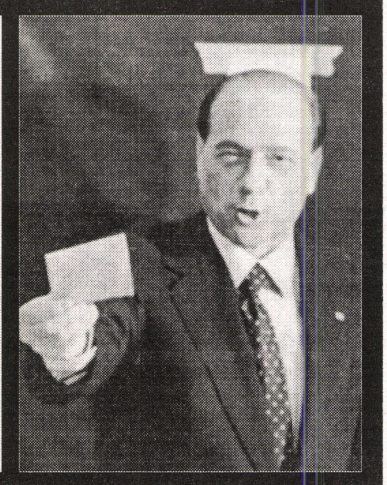

La victoire d'une gauche qui ressemble à la droite

(p. 8, 9)

Sécurité sociale

Juppé poursuit ses attaques

(p 4)

M 6189 - 1451 - 9,00 F

SOMMAIRE

4 – Dans un mois, la fête

Leur société

4 – Sécurité sociale : Juppé poursuit ses attaques

5 – Hersant, ou la vie ordinaire… d'un marchand de salades !
– Eurotunnel, des milliards… pas perdus pour tout le monde

6 – D'une loi sur l'immigration… à d'autres ?

7 – Les problèmes du surendettement

14 – Vigneux (91) : la municipalité PCF s'en prend aux logements des enseignants
– Cannes : hôtel pour chats et mort d'une SDF

15 – Argenteuil (95) : les locataires empêchent le licenciement de leur gardien

Tribune

6 – Tchernobyl 1986-1996 : quand les capitalistes remplacent les bureaucrates

Dans le monde

8/9– Italie : la victoire d'une gauche qui ressemble à la droite

10 – Centrafrique : l'armée française et l'ordre impérialiste
– Conférence de l'ONU sur l'armement

11 – Irak : une population écrasée par l'embargo américain

16 – Liban : quel cessez-le-feu ?
– Le rôle de la Syrie
– Brésil : l'armée tire sur les pauvres

Dans les entreprises

12 – EDF, la nationalisation, l'Europe et les patrons
– SNCF (Maisons-Alfort) : accident mortel

13 – GEC Alsthom (Belfort)
– ELM-Leblanc (Drancy)
– CLECIM (St Chamond)

14 – Uniroyal (Compiègne) : une réintégration

Lire

15 – *Monster* de Kody Scott

MEETINGS AVEC ARLETTE LAGUILLER

• BÉTHUNE
Samedi 4 mai à 16h
Foyer François Albert
Rue du Tir

• ANGOULÊME
Vendredi 10 mai à 20h30
MJC de la Grande Garenne
Rue Pierre Aumaître

• MEAUX
Samedi 11 mai à 17h
Salle des Fêtes,
Place du Champ-de-Foire

• BREST
Jeudi 25 avril à 20h30
Salle Mac-Orlan
rue de la Porte

• TROYES
Lundi 29 avril à 20h30
Bourse du Travail

• FOURMIES
Jeudi 2 mai à 20h
Salle de bal
du Théâtre

• CHARTRES
Mercredi 15 mai à 20h30
Salle Jehan-de-Beauce à la Mairie

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• BOURGES
Samedi 27 avril à partir de 15h
Salle Germinal (près du parc Saint-Paul)

• MARSEILLE
Dimanche 5 mai à partir de 12h
au parc de loisirs de Valabre (près de Gardanne)
Une navette gratuite est assurée depuis la gare routière de Marseille-Saint-Charles à 11h, 12h, 13h, 14h, 15h

Dans le Pas-de-Calais

UN CANDIDAT DE LUTTE OUVRIÈRE

Une élection législative partielle aura lieu le 12 mai prochain dans la 9e circonscription du Pas-de-Calais (Béthune).

Lutte Ouvrière y présente la candidature de Régis DEBLIQUI, ouvrier dans la chimie, 41 ans. Il aura pour suppléante Marie-Danièle DUQUENNE, enseignante, 46 ans

LUTTE OUVRIÈRE DANS VOTRE VILLE

Venez discuter avec nos militants

Samedi 27 avril :
– DÔLE (Jura)
Place Grévy
à partir de 10h30

Samedi 11 Mai :
– VOIRON (Isère)
Place du Général-Leclerc
à partir de 10h
Réunion-débat à 17h

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème

« La révolution espagnole de 1936 et les responsables de son échec »

Vendredi 3 mai 20h30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor Paris 5e
M° Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil – 48142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Liban

QUI SÈME LA HAINE...

Quelle que soit la façon dont elle se termine, la sanglante intervention de l'armée israélienne contre le Liban laissera des traces profondes. Elle en laissera sur le plan physique et matériel. Mais elle en laissera aussi sur le plan politique.

Les morts se comptent par centaines, les blessés par milliers. Le sud-Liban est transformé en un amas de ruines et vidé de sa population qui s'entasse, plus au nord, dans les camps de réfugiés improvisés. L'ensemble du pays portera les stigmates des bombes lancées depuis plus de dix jours par l'artillerie et par l'aviation israéliennes, sans parler de la flotte qui pilonne le pays et le soumet à un blocus.

Devant l'émotion soulevée par le carnage de Cana – cent deux morts, tous civils, surtout des femmes et des enfants qui croyaient avoir trouvé un refuge dans un camp de l'ONU – les dirigeants israéliens ont parlé de « bavure » ou d'une provocation des intégristes du Hezbollah qui auraient placé leurs lance-missiles près du camp des réfugiés. Peut-être. Les dirigeants du Hezbollah sont assez crapuleux pour abriter leur artillerie derrière des civils, jouer avec la vie de ces derniers et même spéculer sur une réaction de l'armée israélienne.

Mais que dire alors de ceux qui ont perpétré le massacre ? De ceux qui ont commandité et commandé l'opération militaire israélienne ? Car depuis le début, cette opération vise à terroriser toute la population : bombardement des villages et quartiers populeux, ou encore des objectifs civils comme les centrales électriques.

Cela procède de la même démarche que celle des terroristes intégristes dont les bombes ont ensanglanté il y a quelques semaines Jérusalem ou Tel Aviv. Une démarche qui témoigne du même mépris de la population, car elle consiste à tuer aveuglément pour faire pression sur le gouvernement. Mais le terrorisme d'Israël fait des victimes à une tout autre échelle, car il dispose des moyens d'un État.

Le terrorisme d'État d'Israël n'éradique pas le terrorisme islamiste. Ce sont au contraire deux expressions d'une même politique réactionnaire et qui se complètent de la pire façon, en dressant les peuples les uns contre les autres.

Lorsque les dirigeants du Hezbollah intégriste avaient décidé d'envoyer des roquettes sur des villes du nord d'Israël, ils ne pouvaient pas ignorer que cela renforcerait la droite et l'extrême droite israéliennes. Pour ne pas déplaire à l'électorat de ce bord-là, le Premier ministre « socialiste » d'Israël, Pérès, a repris à son compte la politique de la droite et de l'extrême droite, il a lancé l'armée contre le Liban et lâché la bride à son état-major (sous les applaudissements, faut-il le dire, de Jospin, dirigeant de « nos » socialistes). L'agression de l'armée d'Israël, en suscitant la haine, a renforcé le Hezbollah au lieu de l'affaiblir. Voilà l'enchaînement par lequel la politique réactionnaire des uns renforce la politique réactionnaire des autres.

Les dirigeants d'Israël et ceux du Hezbollah finiront par négocier et par s'entendre directement ou indirectement, mais de toute façon, sous le patronage des dirigeants des Etats-Unis (Hervé de Charette qui s'agite beaucoup et son patron Chirac seront tout au plus conviés à tenir la chandelle).

Mais les morts de la population civile sont bien morts. Et les peuples, ceux du Liban ou de la Palestine, mais aussi celui d'Israël, devront continuer à vivre la peur au ventre.

L'avenir des peuples de la région n'est pas dans des politiques réactionnaires symétriques qui visent à séparer les peuples et les opposer les uns aux autres, en alimentant les méfiances, en les transformant en haine. Il est dans leur entente fraternelle sur un pied d'égalité.

Le drame pour les masses, c'est qu'aucune force ne leur propose une politique dans cette perspective. Et en Israël, qui a la responsabilité principale en la matière, le socialiste Pérès se pose en homme de paix, mais mène la même politique de domination et de guerre que la droite. Comme l'ont fait et font bien d'autres partis dits socialistes de par le monde...

DANS UN MOIS

les 25, 26 et 27 mai

(week-end de la Pentecôte)

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Comme chaque année notre fête se déroulera à Presles (Val-d'Oise) dans un vaste parc boisé.

Des centaines de stands, des spectacles en permanence, des dizaines de milliers de participants font de cette fête chaleureuse et sympathique, le plus grand rassemblement populaire organisé par l'extrême gauche.

En ce qui concerne le programme artistique, nous pouvons annoncer d'ores et déjà, la participation des artistes suivants :

Samedi 25 mai : STOMPIN'CRAWFISH (rock cajun)
JEAN GUIDONI
ALEX METAYER

Dimanche 26 mai : ROMAIN DIDIER
PIERRE VASSILIU
KALI (musique antillaise)
Au *Théâtre de Verdure* : «Allais nous plait» un spectacle interprété par Jean-Baptiste PLAIT d'après les œuvres de l'humoriste Alphonse ALLAIS

Lundi 27 mai : **GEORGES MOUSTAKI**
Les ESCROCS

LO

Leur société

Sécurité sociale

JUPPÉ POURSUIT SES ATTAQUES

En ce qui concerne les comptes de la Sécurité sociale, c'est désormais devenu une habitude : les prétendus «experts» se succèdent pour mettre en avant leurs chiffres, leurs prévisions et leurs estimations quant à l'ampleur du «trou» du régime général. Ces avalanches de chiffres contradictoires en disent surtout long sur le flou qui entoure les comptes des régimes sociaux et sur la manipulation de l'opinion que visent ces «révélations».

Quelques semaines après un rapport estimant à 40 milliards le déficit de 1996, la publication d'une note interne de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité sociale évaluant ce déficit à 46 milliards au lieu des 17 milliards, puis des 30 milliards avancés par le gouvernement, n'échappe pas à la règle. Quant au fait que ces prévisions alarmistes aient été rendues publiques quelques jours avant la réunion du Conseil des ministres où devraient être adoptées les dernières ordonnances du gouvernement sur la réforme de la Sécurité sociale, il ne doit sûrement rien au hasard.

Ces ordonnances visant à imposer aux médecins libéraux et aux hôpitaux un strict encadrement de leurs dépenses se heurtent à une résistance du corps médical. Plusieurs syndicats et organisations corporatistes avaient d'ailleurs lancé un mot d'ordre de grève pour le 24 avril.

Que ces prévisions pessimistes visent à faire pression sur les médecins et le personnel hospitalier pour qu'ils acceptent une dégradation du système de santé et de leur rémunération ne fait guère de doute. On ne peut exclure que parallèlement ces chiffres alimentent des règlements de comptes au sein de la majorité. En effet, ces prévisions pessimistes viendraient appuyer la thèse de ceux qui, au sein du RPR ou de l'UDF, prétendent que le plan Juppé n'est pas assez rigoureux pour espérer équilibrer à court terme les finances du régime général de la Sécurité sociale.

Une chose est sûre en tout cas : quelle que soit l'ampleur du déficit, c'est une profonde remise en cause du système de santé et des retraites que ces politiciens sont en train de mettre en place, tout en alourdissant les prélèvements sociaux sur les salaires et les pensions. Quant à faire payer au patronat, en grande partie responsable du déficit par le chômage qu'il entretient et par les exonérations de charges sociales dont il bénéficie, pas un de ces politiciens n'en émet l'idée. C'est pourtant bien cela que les travailleurs devront imposer s'ils ne veulent pas que la société revienne des décennies en arrière.

LO

Pour la prescription des médicaments il y aura bientôt de graves contre-indications...

...les ordonnances Juppé!

HERSANT, OU LA VIE ORDINAIRE... D'UN MARCHAND DE SALADES!

On ne peut pas dire que les rubriques nécrologiques de Robert Hersant parues dans la presse – surtout dans les journaux qui ne faisaient pas partie de son groupe – aient fourni des révélations sur le personnage.

Car on savait, en particulier dans les milieux dits bien informés – ceux de la presse entre autres – que s'il avait été secrétaire des Jeunesses Socialistes de Normandie en 1936, il était devenu pétainiste sous Vichy, chef d'un camp de jeunesse durant cette période, créateur d'un journal *Jeunes forces* qui se présentait comme «*l'organe des jeunes du Maréchal*».

Condamné en 1947 à dix ans «*d'indignité nationale*», cela ne nuisit guère à sa carrière puisque dès 1950 il fonda son premier journal, *l'Auto-journal*, qui fut longtemps l'un des fleurons de son groupe. De toute façon, il ne resta pas bien longtemps «indigne de la nation» puisqu'il fut amnistié en 1952, et put dès lors entamer une carrière politique, en même temps qu'il agrandissait son empire de presse. Condamné, amnistié... de toute façon il savait qu'il n'avait pas grand-chose à craindre de cette justice que, paraît-il, il méprisait... A propos de sa condamnation, ne déclarait-il pas en 1947 : «*J'ai volontairement choisi un jour de cracher mon mépris à la figure d'un certain nombre de gens de ce pays et, parmi eux, il y avait les magistrats* (...). *J'ai fait pis que les insulter, je leur ai rappelé leur propre passé à eux.*» C'est cynique, mais bien vu. Il est vrai qu'il était bien placé.

Hersant fut élu député en 1956 comme candidat du Front Républicain mené par Guy Mollet, François Mitterrand et Pierre Mendès-France. Et même s'il fut, cette fois, invalidé, cet épisode est significatif de son sens des opportunités et surtout de ses relations. Il reviendra à la charge, élu en 1958, mais cette fois comme député gaulliste, et il le sera de nouveau, en 1967, sous l'étiquette FGDS (Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, où l'on retrouve – encore une fois – Mitterrand qui en était le président!).

AFP

En fait, Hersant n'a pas changé d'opinion durant toutes ces années, reconnaissons-lui ce mérite. Jamais il ne cessa d'être un homme de la bourgeoisie, un de ses défenseurs – en même temps qu'un défenseur de ses propres intérêts. Il a simplement changé d'étiquette au gré des circonstances et des opportunités. Comme bien d'autres, comme ce Mitterrand par exemple qu'il a côtoyé. Les deux hommes se sont d'ailleurs entraidés à l'occasion. Il n'a jamais cessé d'occuper des responsabilités politiques, ayant même, à l'Assemblée nationale, son propre «groupe de députés», un groupe d'élus qui étaient employés par lui et donc sur qui il avait le pas.

Dans le même temps, il racheta titres sur titres, constituant le premier groupe français. *France-soir*, c'est lui, *Le Figaro*, c'est encore lui, tout comme bon nombre de journaux de province, *Le progrès de Lyon*, *Nord-Eclair*, *Nord-Matin*, *L'Est Républicain*, *Paris Normandie*, *Les Dernières nouvelles d'Alsace*, *Presse-Océan* à Nantes, *l'Union de Reims*, etc. Peu de régions échappent à son emprise. Même les habitants de la Martinique et de la Guadeloupe consomment du Hersant lorsqu'ils lisent *France-Antilles*, qu'il a eu l'habileté de céder à son fils. On estime que le groupe Hersant contrôle plus de 30% de la presse quotidienne, et un nombre non négligeable de revues.

Cet homme-là ne s'embarrassait guère des lois qui pouvaient entraver le développement de ses affaires, en dépit du fait que, député, il était de ceux qui sont chargés de faire les lois et de les faire respecter. Il avait des relations à droite, des relations à gauche. C'est que la différence n'était pas vraiment nette. Il en fut la démonstration vivante.

Un destin exceptionnel? Même pas... Simplement celui d'un homme d'affaires comme tant d'autres, qui a été l'illustration et le symbole d'une société où tout s'achète et tout se vend. Même quand cette marchandise s'appelle l'information. S'il fallait une preuve que les principes concernant la liberté de la presse ne sont que des balivernes que l'on sert au bon peuple, Hersant en fut l'illustration.

Tournons la page!

Jean-Pierre VIAL

AFP

Hersant serrant la main de Chirac.

Eurotunnel

DES MILLIARDS... PAS PERDUS POUR TOUT LE MONDE

La société Eurotunnel qui exploite le tunnel sous la Manche vient d'annoncer une perte de 7,2 milliards de francs pour l'année 1995. Et pourtant Eurotunnel déclare par ailleurs être une affaire qui marche, avec un trafic en constante augmentation.

Mais voilà, même si l'exploitation du tunnel sous la Manche est rentable, les frais financiers auxquels la société doit faire face, pour payer les intérêts et rembourser sa dette, sont un véritable gouffre à milliards.

En effet, non seulement la réalisation du tunnel a coûté le double des dépenses prévues (près de 90 milliards au lieu de 44) mais l'endettement gigantesque que cela a entraîné s'est accompagné d'opérations spéculatives largement dénoncées par la presse à la fin du mois de juillet 1995. Et depuis, si le gel des remboursements aux banques appliqué depuis septembre a peut-être ralenti l'hémorragie, il n'a rien réglé.

Mais cette situation ne veut bien sûr pas dire que les banques aient de quoi se plaindre. Intérêts, commissions multiples font que des sommes faramineuses ont d'ores et déjà été transférées dans les caisses des quelque 220 banques impliquées dans l'affaire. Et cela va continuer. Car s'il y a de grandes chances pour que tous les petits actionnaires qui ont investi quand le cours des actions était élevé continuent d'être les gogos de l'affaire, il est certain que les négociations entre Eurotunnel et ses créanciers aboutiront à la mise en place d'un système plus supportable par la société mais protégeant les intérêts et les profits des grands groupes capitalistes impliqués dans cette affaire.

Il existe au sein de notre organisation, Lutte Ouvrière, une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Tchernobyl 1986-1996

QUAND LES CAPITALISTES REMPLACENT LES BUREAUCRATES...

Avec le dixième anniversaire de Tchernobyl, on sait tout sur les tares et l'incurie des responsables soviétiques de l'époque.

À la fin avril 1986, il a fallu deux jours avant que les autorités admettent que quelque chose de grave était arrivé au réacteur n° 4 de la centrale, deux jours avant qu'il soit admis que l'explosion, l'incendie, l'effondrement partiel du bâtiment et le dégagement dans l'atmosphère d'une quantité de radioactivité 500 fois supérieure à celle de la bombe lancée sur Hiroshima en 1945 n'étaient pas un incident banal. La bureaucratie soviétique a d'abord cherché à dissimuler, comme elle l'avait toujours fait dans le passé, pour tout. Pas aux puissances impérialistes occidentales, contrairement au mythe officiel, car elles avaient tous les moyens d'être renseignées au plus vite, mais avant tout à sa propre population.

Pendant deux mois, ensuite, environ 650000 Soviétiques venus de toute l'URSS, parmi lesquels des ouvriers, des appelés du contingent, ont été mobilisés pour des opérations-suicides. Quelques dizaines sont morts quasiment sur le coup, d'autres, qu'il est impossible de dénombrer, au fil des semaines, des mois et des années.

La transparence n'était pas le fort de la bureaucratie soviétique. Et le système dictatorial et policier ne favorisait pas non plus, y compris dans les milieux industriels ou scientifiques, le courage intellectuel et la reconnaissance des faits et vérités dérangeantes.

Aujourd'hui, à la différence des dernières années du régime bureaucratique, l'ensemble de la population de l'ex-URSS et du monde peut subodorer, si ce n'est exactement mesurer, l'étendue des dégâts.

Mais...

Mais si on connaît les difficultés de la vie quotidienne des 135000 personnes qui ont été déplacées de la «zone interdite» proche de la centrale, si on sait tout (ou presque) sur les 4,6 millions de personnes (2,2 millions de Biélorusses, 2,4 millions d'Ukrainiens et 1 million de Russes) qui vivent encore aujourd'hui dans les zones les plus contaminées, on ne fait pratiquement rien pour les soustraire vraiment aux risques qu'elles courent.

Si on sait les dangers auxquels sont exposées les milliers de personnes – surtout âgées – qui sont revenues s'installer dans les zones à risque, parce qu'elles ne savaient pas où vivre ailleurs, on ne leur a pourtant pas trouvé d'autre havre.

Si on sait que le nombre des victimes, des mourants à petit feu comme des malades, présents et à venir, est incalculable, on ne dispose pas des moyens humains et financiers pour prévenir et guérir.

Tout est trop cher pour l'Ukraine et pour la Russie, même réconciliées avec le monde impérialiste.

Malgré les appels au secours qui maintenant sont explicites, sans retenue et presque indécents de la part des gouvernements russe ou ukrainien, les dirigeants occidentaux ne bougent pratiquement guère plus qu'avant. Des phrases, des promesses. Mais pas de crédits.

Ce n'est pas parce que les trusts européens du bâtiment et les constructeurs de centrales (les Bouygues et les Framatome pour la France; les Walter Bau ou Siemens pour l'Allemagne) se disputent, ensemble ou séparément, le marché potentiel de l'ex-URSS contre les trusts américains (Westinghouse) ou japonais (Mitsubishi), qu'ils sont prêts à rénover les centrales qui pourraient l'être ou à arrêter celles qui le devraient.

Le marché ne serait sans doute rentable que si les États occidentaux choisissaient de le financer. Mais ce n'est pas le cas.

C'est que la prétendue transparence dont certains se flattent a été introduite avec les lois du capitalisme, et quand il n'y a pas de profit à tirer, la transparence est celle des caisses vides. États et trusts disent aux bons peuples qu'ils peuvent circuler, y'a rien à voir.

Comment s'étonner d'ailleurs de cette attitude envers l'ex-URSS, puisque les dirigeants impérialistes ont la même dans leur propre pays? Tchernobyl, le plus grand désastre nucléaire à ce jour (mis à part ceux d'Hiroshima et de Nagasaki, volontairement déclenchés), est devenu le symbole de tous les dangers de l'industrie nucléaire. Mais même si les centrales de l'ex-URSS et des pays de l'Est sont plus dangereuses que celles de l'Ouest, personne ne peut assurer que, pour celles-ci, toutes les garanties possibles ont été prises. L'alerte a été chaude, aux Etats-Unis, en 1979, à Three Mile Island. La situation n'y est pas beaucoup moins opaque : quand le nuage de Tchernobyl a survolé l'Europe de l'Ouest en 1986, il s'est trouvé en France d'éminents scientifiques pour taire, puis minimiser les risques. Lobby du «tout-nucléaire» français oblige!

Certes, les responsables des pays riches ont affaire à des opinions publiques un peu plus pressantes. Ils ont surtout encore les moyens de les satisfaire, partiellement. Très partiellement, car au fond la population n'a pas plus de réelle possibilité de savoir et de contrôler dans les démocraties bourgeoises qu'elle n'en avait sous la dictature bureaucratique russe. Les prétendus responsables politiques des pays riches manifestent la même incurie criminelle.

Il n'y a qu'à voir comment à Moscou, pour ce G7 consacré au problème de la «sûreté nucléaire» mondiale auquel Boris Eltsine a été associé, les représentants des grands États industriels ont réglé le problème en quelques phrases et quelques miettes accordées à l'Ukraine pour la fermeture de Tchernobyl qu'on dit pressante mais qu'on repousse à l'an 2000.

A Moscou les 19 et 20 avril, les 7 Grands étaient plus préoccupés de valoriser leur ami Boris Eltsine, afin de contribuer à sa réélection, que d'établir la sécurité des centrales nucléaires vétustes ou obsolètes. Quant au sort des populations, y compris celles qui, dix ans après, risquent d'être de nouvelles victimes de la catastrophe de 1986, il n'en a même pas été question.

Michelle VERDIER

Leur société

D'UNE LOI SUR L'IMMIGRATION... À D'AUTRES?

Les propositions de la commission parlementaire sur l'immigration ont suscité bien des réactions, y compris dans les rangs de la majorité. Si certains membres de l'UDF comme du RPR ont applaudi des deux mains, d'autres ont publiquement exprimé leurs réticences. Deux ministres, Emmanuelli et Borotra, ont même critiqué ce projet de loi qui devrait être soumis au gouvernement, le ministre de l'Industrie déclarant qu'«*il y a tout ce qu'il faut dans les lois Pasqua pour faire face au problème grave de l'immigration clandestine*».

Même des représentants de la hiérarchie catholique sont montés au créneau. Cherchant sans doute à redorer le blason quelque peu terni d'une Église qui, en la personne de Lustiger, cardinal-archevêque de Paris, s'était faite complice de la police dans l'expulsion de 300 clandestins qui croyaient avoir trouvé refuge dans l'église Saint-Ambroise, onze évêques ont appelé les députés à trouver «*des solutions conformes aux exigences de la dignité humaine*» pour les immigrés en situation irrégulière.

Certains représentants du milieu médical ont aussi vivement critiqué ce projet qui vise notamment à limiter l'accès aux soins des immigrés clandestins. S'opposant à «*toute discrimination sanitaire*», la Conférence des directeurs généraux des centres hospitaliers universitaires a rappelé «*la nécessité de délivrer à tous les patients, sans distinction, les soins qu'ils requièrent*».

En revanche, le PS – fidèle à l'attitude qu'il avait adoptée durant sa campagne électorale, où Jospin s'était déclaré opposé à l'abrogation des lois Pasqua mais partisan d'un «peignage» de la législation en matière d'immigration – s'est montré très prudent, se gardant d'une position trop tranchée sur ce sujet.

Cela étant, face à la surenchère anti-immigrés développée depuis quelque temps par une partie des députés de droite, le gouvernement tirera peut-être argument de ces réactions pour faire un peu machine arrière et réviser à la baisse le projet de durcissement des lois Pasqua. Mais, comme le souligne d'ailleurs Borotra, l'arsenal répressif mis en place par Pasqua donne déjà beaucoup de liberté d'intervention à sa police. D'après les chiffres mis en avant par le ministère de l'Intérieur, 3878 étrangers en situation irrégulière auraient été expulsés depuis le 1er janvier 1996, contre 3248 en 1995. Alors, que le gouvernement recule finalement ou pas, la pression réactionnaire demeure et pèse sur les immigrés et par là sur l'ensemble de la classe ouvrière.

Guyot – AFP

La police emmène – menottée – une ouvrière d'un atelier clandestin, lors d'une opération le 16 avril

CLANDESTINS, LES GRANDS MAGASINS?

On a pu voir à la télévision comment des policiers poussaient des ouvrières et des ouvriers, les mains attachées dans le dos, dans des «paniers à salade». Leur crime? Ne pas avoir la «bonne» nationalité, ne pas avoir de papiers en règle, avoir accepté pour survivre de se faire exploiter dans des ateliers dits clandestins.

La confection en France a pratiquement toujours fonctionné avec des «clandestins». Et d'autres secteurs – le bâtiment en particulier – ne se privent pas eux non plus de profiter de la détresse de travailleurs immigrés. Mais des patrons du grand commerce ou des grosses entreprises du BTP qui s'en mettent ainsi plein les poches en pratiquant des salaires de misère, on n'en voit pas beaucoup arrêtés par la police.

Il ne serait pourtant pas difficile de les trouver.

Surendettement

QUAND LES DETTES S'ACCUMULENT

Depuis la création des commissions de surendettement, après le vote de la loi de décembre 1989 dite «loi Neiertz» qui a instauré quelques recours et protections pour les familles qui ne parviennent plus à payer leurs dettes, plus de 450000 dossiers ont été déposés : c'est ce que rappelait *Le Parisien* avant la discussion par le Parlement d'un projet de loi, déposé d'ailleurs par le RPR, visant à protéger les personnes surendettées en cas de saisie immobilière.

Ce projet de loi a mis en lumière une procédure particulièrement scandaleuse : celle qui permet à un des créanciers du ménage, en général une banque ou un organisme de crédit, de mettre en vente le logement de la famille à un prix très bas, souvent bien en dessous de celui du marché, pour récupérer tout ou partie de son argent.

Il s'agit en général d'appartements ou de maisons que les familles ont achetés avec un crédit pour lequel, à un moment ou à un autre, elles ne peuvent plus payer les mensualités. Ces familles se retrouvent alors à la rue, sans logement, mais pratiquement toujours endettées. Car dans la presque totalité des cas, le produit de la vente ne couvre même pas les mensualités qui restent à courir, augmentées de frais souvent importants, les huissiers et avocats ou autres recouvreurs de dettes se sucrant au passage ! Sans compter que les familles surendettées ont en général d'autres dettes... Bref, ces familles ne récupèrent jamais leur mise, c'est-à-dire l'argent qu'elles ont versé auparavant pour leur logement, en capital et intérêts de crédit...

La nouvelle loi votée le 18 avril dernier par la Chambre des députés (mais pas encore par le Sénat – si elle est votée ! –) offrira peut-être un petit plus de garantie pour ceux qui voient leur logement vendu aux enchères sur saisie immobilière – un marché où, vantent les revues spécialisées, les acheteurs charognards, marchands de biens ou particuliers, peuvent faire «de bonnes affaires»...

Seulement, cela ne concerne qu'une toute petite partie des «surendettés», ceux qui sont propriétaires ou plutôt ont tenté de le devenir. Selon le Centre de recherche sur l'épargne, les familles qui font appel aux commissions de surendettement – 200 000 seraient concernées actuellement – n'ont pas fait de folies : simplement, à cause du chômage ou de la maladie de l'un de leurs membres – ou de deux –, elles ne peuvent plus payer les factures : alors les impayés s'accumulent. D'abord les impôts locaux, les loyers et les assurances, puis l'impôt sur le revenu, la redevance télé et le téléphone.

Ce n'est certes pas cette loi qui va peut-être être votée qui pourra empêcher l'augmentation du nombre de ménages qui sombrent dans la misère. Les commissions de surendettement, créées en principe pour aider les ménages à renégocier leurs dettes auprès des organismes prêteurs et censées apprendre aux ménages à mieux gérer leur budget, sont d'ailleurs souvent forcées de le constater elles-mêmes : dans la majorité des cas elles ne peuvent rien proposer car les familles qui font appel ne disposent même pas du budget minimum qui serait nécessaire. Et comment «renégocier» une façon de payer sa dette quand on ne dispose même pas de quoi payer logement et nourriture ?

Sylvie FRIEDMAN

La loi votée le 18 avril par la Chambre des députés prévoit que les débiteurs, en cas de vente par adjudication de leur logement, puissent contester la mise à prix fixée par les créanciers. Ce sera alors le tribunal qui fixera la mise à prix, après la visite du logement par des experts.

Un député socialiste proposait un amendement selon lequel, lorsque le prix fixé par le tribunal est supérieur au montant de la dette, la vente ne puisse se faire à un prix inférieur aux sommes restant dues par le débiteur. «*Nous n'allons pas, par un coup de baguette magique, accroître la valeur des biens des ménages en difficultés*» a rétorqué un député RPR !

Il faut quand même bien protéger les intérêts des agents immobiliers, pour lesquels les adjudications judiciaires sont une belle aubaine !

MANIFESTONS LE 1ER MAI !

Depuis plus de 100 ans, le Premier mai est une journée de lutte internationale des travailleurs. Rien à voir avec cette fête du travail, avec cette tradition du muguet, instaurée en France par le régime de Vichy, sous Pétain. Cette journée est l'occasion pour le monde du travail, pour ceux qui combattent pour une société socialiste, communiste, d'affirmer leur solidarité avec tous ceux qui dans tous les pays de la planète participent à ce combat. Et dans nombre de pays aujourd'hui, faire grève le 1er mai, manifester ce jour-là, n'est pas simplement un geste symbolique, mais un acte de lutte et d'affrontement.

Lutte ouvrière appelle ses militants, ses sympathisants, tous ceux qui sont solidaires des luttes des travailleurs à participer aux manifestations qui auront lieu ce jour-là.

À Paris, Lutte Ouvrière se joindra à la manifestation organisée à l'initiative de la CGT, qui partira de la gare du nord à 14h30 et se dirigera vers La Bastille.

nos lecteurs écrivent

Surendetté, un cas concret

Ouvrier à l'usine France-Glaces-Findus de Beauvais, j'avais acheté en 1984, une maison dans un village près de Beauvais, pour 520000F. En 1988, j'ai été licencié. Entretemps, ma femme avait pris un congé parental de deux ans pour élever notre dernière-née. Je n'ai ensuite retrouvé qu'occasionnellement du travail.

En 1993, entre les remboursements, les intérêts de retard, les frais de procédure, nous avions déjà payé 340000F. Mais il restait... 680000F à régler ! Les banques lancèrent alors la procédure d'expulsion et de saisie de notre maison.

Nous avons fait appel à la commission de surendettement, qui fonctionne sous l'égide de la Banque de France. En vain ! Nous avons alerté toutes les autorités locales (le maire du village, celui de Beauvais, députés, conseillers régionaux, médiateur de la République). Finalement, à la veille de la vente par adjudication, l'une des personnes auprès desquelles nous avions fait des démarches et qui était président d'une société HLM nous a proposé que la société HLM nous rachète la maison pour 410 000F, et nous reloge en tant que locataire.

La mise en vente par adjudication était prévue aux environs de 200000F, et le risque était grand qu'elle soit vendue à ce prix-là ou à un prix à peine supérieur. Nous avons donc accepté la transaction. Moyennant quoi nous avons donc payé 340000F pour une maison que nous n'avons plus et il nous est resté 270000F de dettes, que nous allons payer jusqu'à notre retraite.

Enfin un mot sur les adjudications judiciaires. Au tribunal, sont installés des panneaux avec des dizaines d'annonces de saisies, tournant toutes autour de 200000F. Le jour dit, l'adjudication se fait en un quart d'heure : les agents immobiliers, tous présents, se sont d'avance partagé les lots, de manière à éviter de faire monter les prix. La seule chance de surenchérir est qu'un particulier s'intéresse à votre maison !

Dans ces conditions, quelle que soit la mise à prix, la maison est vendue... au prix fixé par les agents immobiliers.

Y.T.

Italie

LA VICTOIRE D'U DES HOM

La gauche au pouvoir en Italie, tel est donc le résultat des élections législatives du 21 avril. Mais il est permis de se demander quelle est cette «gauche» qui semble faire si peu peur aux patrons et aux possédants en général, en Italie comme dans le reste de l'Europe.

AFP

La victoire de «l'Olivier»...

POUR QU'ILS FASSENT

Son succès électoral a en effet été salué par la montée de la lire, celle de la Bourse de Milan, et les commentaires satisfaits de la Confindustria – la confédération patronale. Et les principaux patrons de l'économie italienne n'avaient pas fait mystère, avant l'élection, de leur préférence pour la coalition de gauche dite de «l'Olivier» plutôt que pour celle du «Pôle des Libertés» constitué du parti de Berlusconi «Forza Italia» et de l'«Alliance Nationale» du fasciste reconverti Gianfranco Fini.

De Dini à Prodi

En réalité, cela fait plus d'un an qu'en pratique, cette coalition de centre-gauche a été vue à l'œuvre, avec le gouvernement Dini. Celui-ci a été mis en place en janvier 1995, quelques semaines après la chute du gouvernement Berlusconi. La coalition dirigée par ce dernier s'était disloquée en quelques mois, ébranlée par les enquêtes sur la corruption de son leader, par les manifestations et les grèves de l'automne 1994 contre les attaques portées au système de retraite, et enfin par la défection d'un de ses éléments constituants, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi. C'est alors Dini, ex-ministre du Trésor de Berlusconi et, en tant que tel, principal responsable des projets d'austérité, qui avait été proposé comme chef du gouvernement, cette fois avec le soutien de cette même gauche qui le combattait en paroles, quelques semaines auparavant.

Ce gouvernement Dini, mis en place avec les votes du PDS (ex-Parti Communiste), de la Ligue du Nord et du PPI (la partie dite «de gauche» de l'ex-Démocratie-Chrétienne), a donc pu bénéficier du soutien des syndicats. Il a pu imposer les mêmes mesures d'austérité qui, proposées par Berlusconi, avaient provoqué la révolte. Dini a apporté un an de paix sociale, durant lequel le patronat a pu approfondir ses attaques sans provoquer de réaction, au point qu'il ne demandait qu'une chose : que cela continue !

S'il ne tient qu'au patronat, cela continuera donc, avec Prodi qui ne serait qu'une sorte de Dini bis. Car Prodi promet en fait de poursuivre la politique de son prédécesseur.

La bourgeoisie italienne aurait sans doute préféré éviter ces élections anticipées, par crainte d'un retour à l'instabilité politique. Une tentative a même été faite pour les éviter, en mettant en place un gouvernement de coalition avec des appuis allant du PDS à la droite. Mais cela n'a pas réussi, nombre de membres du grand patronat ont alors montré clairement qu'ils étaient plutôt favorables à la coalition de centre-gauche telle qu'elle était proposée par D'Alema, le leader du PDS ex-communiste.

Le PDS, meilleur soutien de Prodi

Il faut parfois se pincer pour se rappeler que D'Alema, avant qu'il ait accédé à la tête du PDS en éliminant son prédécesseur Occhetto, était présenté comme l'âme «gauche» du PDS. Il a en effet imprimé à celui-ci l'alignement le plus cynique et sans pudeur sur ses alliés plus à droite, notamment le PPI, cet avatar dit de gauche de l'ex-Démocratie-Chrétienne. C'est lui qui a donné corps à l'alliance dite de «l'Olivier» entre PDS, PPI, Verts et quelques autres, et propulsé à sa tête le professeur d'économie Romano Prodi, choisi comme pouvant incarner la promesse d'une bonne gestion de l'économie italienne – au gré des patrons s'entend.

Prodi, démocrate-chrétien dit lui aussi de gauche, a déjà été ministre de l'Industrie, mais surtout président de l'IRI, l'Institut de la Reconstruction Industrielle, holding d'Etat qui coiffe le secteur public italien et à la tête duquel il a été l'initiateur des privatisations. C'est par exemple lui qui a cédé à Fiat, à des conditions telles qu'il s'agissait presque d'un

Le système électoral

La crise politique des années 1990 a débouché sur la mise en place d'un système électoral essentiellement majoritaire qui a remplacé la proportionnelle, accusée de tous les maux, et notamment d'être responsable de l'instabilité politique italienne. En fait, cette instauration du vote majoritaire – comme en France avec la Constitution de 1958 – correspondait au vœu de la bourgeoisie italienne de disposer de gouvernements forts et de majorités stables pour toute une législature. Jusqu'à présent ce système n'a pas répondu à cette attente, comme le montre le fait qu'après les élections de 1994, les premières à s'être déroulées selon ce mode de scrutin et qui avaient débouché sur la victoire de Berlusconi, celles de ce mois d'avril 1996 ont eu lieu tout juste deux ans plus tard et étaient anticipées.

L'actuel système – que l'on parle d'ailleurs de remplacer – comporte l'élection d'un quart des députés à la proportionnelle et des trois quarts restants selon un vote majoritaire par circonscription à un seul tour, cependant que, pour le Sénat, le vote est seulement majoritaire. Ainsi, si avec le bulletin destiné au vote à la proportionnelle chaque électeur pouvait voter clairement pour le parti de son choix, il n'en était pas de même pour le vote au scrutin majoritaire. En effet, chacune des alliances («l'Olivier» à gauche, le «Pôle des Libertés» à droite) avait procédé à un partage des circonscriptions entre ses diverses composantes.

Ainsi, selon la circonscription, l'électeur de gauche pouvait avoir pour candidat au scrutin majoritaire un Vert, ou bien un représentant du PDS, ou bien un Démocrate-Chrétien à la Prodi, ou un représentant du PRC («Rifondazione Comunista»), puisque celui-ci s'était joint à cet accord de répartition en plaidant qu'il était seulement «technique». A droite, l'électeur pouvait selon la circonscription avoir à voter soit pour le représentant de «Forza Italia» (le parti de Berlusconi), soit pour celui de l'Alliance Nationale de Fini (ex-fascistes), soit pour d'autres partenaires mineurs.

Enfin, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi avait choisi, de son côté, de faire cavalier seul, ne se joignant à aucune des deux alliances alors que, en 1994, elle s'était jointe au «Pôle des Libertés» Berlusconi-Fini. Ce fait suffit sans doute à expliquer la défaite du «Pôle des Libertés», privé par rapport à 1994 de l'une de ses composantes, alors que ni Fini, ni Berlusconi n'ont perdu de voix. La Ligue du Nord n'est d'ailleurs pas perdante : ses voix étant concentrées dans le Nord, elle peut y emporter un certain nombre de sièges au scrutin majoritaire et obtient d'autre part plus de 10% des voix au scrutin proportionnel à l'échelle nationale – ce qui signifie jusqu'à 35% en Lombardie, son fief.

Le nouveau mode de scrutin a en tout cas rempli son rôle, qui était ouvertement d'aider à piper les voix des électeurs pour fabriquer des majorités parlementaires. Mais bien des politiciens italiens pensent que le système est encore à perfectionner et ont des projets dans ce domaine. Un des exemples les plus étudiés est la France. Il est ainsi à la mode dernièrement, en Italie, de parler de l'instauration d'un «semi-présidentialisme à la française». Une sorte de nec plus ultra, paraît-il, de la «démocratie» bourgeoise !

UNE GAUCHE APPUYANT DES HOMMES DU CENTRE...

AFP

Prodi (au centre) soutenu par Dini (à gauche) et D'Alema (à droite)

...ET UNE POLITIQUE DE DROITE !

cadeau, les usines Alfa-Romeo auparavant propriétés de l'IRI et seules véritables concurrentes du trust d'Agnelli sur le marché automobile italien. Autant dire qu'un Prodi comme figure de proue de la coalition de centre-gauche, il n'y a là rien qui puisse déplaire à la bourgeoisie et en tout cas pas à Agnelli, le patron de Fiat !

Il faut ajouter que le chef du gouvernement sortant, Dini lui-même, a apporté sa caution à cette coalition, sa propre liste «Renouveau Italien» passant elle aussi un accord de désistement avec «l'Olivier».

Toutes les dispositions ont ainsi été prises pour canaliser l'électorat du centre vers les candidats de cette alliance, et garantir ainsi une majorité gouvernementale à Prodi. Le système électoral a fait le reste et a doté celui-ci de la majorité souhaitée, sans qu'il y ait eu en réalité de déplacement de l'électorat vers la gauche, du moins globalement.

Le PRC : alliance «technique»... ou politique

Reste le problème posé, à gauche, par le Parti de la Refondation Communiste, le PRC, c'est-à-dire la fraction de l'ex-PC qui a choisi, en 1991, de continuer à revendiquer l'étiquette communiste. Le PRC, dit «Rifondazione», n'a pas officiellement appuyé le programme de «l'Olivier» mais a néanmoins accepté un pacte de désistement avec celui-ci, qui a facilité sa victoire électorale. Plaidant qu'il s'agissait là d'un accord «technique» et non politique, le leader de «Rifondazione» Bertinotti a assuré qu'il serait vigilant à l'égard de la politique du gouvernement et se ferait le défenseur des intérêts des travailleurs. Apparaissant comme la seule opposition de gauche, il en a d'ailleurs bénéficié sur le plan électoral, recueillant 8,6 % des voix, contre 6% en 1994.

Mais visiblement, les promesses de «vigilance» de Bertinotti ne semblent faire peur à personne parmi les bourgeois qui appuient Prodi. Et de fait, il est évident que le désistement n'était pas seulement «technique», mais aussi politique, appuyé notamment par l'argument qu'il fallait «battre la droite»... Car en Italie comme en France, c'est au nom de cet argument électoraliste qu'on justifie l'appui à de prétendus hommes de gauche qui font en réalité la même politique que la droite, parfois en pire car ils réussissent, en prime, à ligoter la classe ouvrière et à la priver de réactions.

La classe ouvrière italienne n'a de toute évidence rien à attendre de bon d'un gouvernement Prodi, qui ne sera qu'un autre gouvernement Dini, politiquement renforcé par ces élections. Mais elle ne peut certes pas compter, pour s'y opposer, sur un Bertinotti qui, au mieux, fera mine de défendre les intérêts des travailleurs verbalement, tout en s'alignant en fait derrière le nouveau gouvernement. Elle ne peut compter que sur sa propre force sur le terrain de classe, et sur sa capacité à faire renaître des organisations, et en premier lieu un parti défendant réellement, jusqu'au bout, sur le terrain politique, les intérêts de la classe ouvrière.

André FRYS

«RIFONDAZIONE COMUNISTA»

Le Parti de la Refondation Communiste (PRC), la fraction de l'ex-PC italien qui a choisi en 1991 de continuer à se proclamer communiste, ne s'est pas joint en principe à l'accord électoral de «l'Olivier», déclarant vouloir garder sa liberté de mouvement à l'égard de Prodi. Mais cela ne l'a pas empêché de passer accord avec «l'Olivier» sur le plan électoral, en se prêtant à la répartition des circonscriptions, au motif qu'il fallait aider à «battre la droite»; et aussi évidemment ne pas risquer de perdre toute possibilité d'avoir des élus au scrutin majoritaire et de devoir réduire son groupe parlementaire aux seuls députés élus au scrutin proportionnel.

«*Accord technique*» avec «l'Olivier», ont plaidé les dirigeants de «Rifondazione», et non accord politique, puisqu'ils ont proclamé leur propre programme et affirmé qu'ils seraient «*vigilants*». Mais ils ont aussi affirmé que leur appui au gouvernement Prodi ne ferait pas défaut, et cela, c'est bien politique.

Quant au programme de «Rifondazione», s'il veut apparaître comme plus sensible aux revendications ouvrières, il est néanmoins assez prudent pour ne s'engager sur rien de vraiment précis. Même la réinstauration de l'indexation des salaires sur les prix (l'échelle mobile), supprimée en 1993, n'est évoquée que de façon assez vague pour laisser des portes ouvertes.

On verra donc maintenant comment la direction de «Rifondazione» réussira à justifier, vis-à-vis de sa base, une politique qui s'annonce comme un soutien de fait au gouvernement Prodi. Si même il y a opposition, on peut s'attendre à ce qu'elle soit seulement verbale, un peu comme celle que le PCF a menée pendant longtemps, en France, à l'égard des gouvernements socialistes. C'est d'ailleurs ce qui s'est déjà produit à l'égard du gouvernement Dini, le PRC évitant notamment d'avoir une politique d'opposition claire sur le terrain de classe, que ce soit dans les syndicats ou au dehors.

Dans l'immédiat, pour un certain nombre d'électeurs ouvriers et de militants du PRC, l'accord électoral avec «l'Olivier» a eu du mal à passer. L'idée de devoir voter dans de nombreuses circonscriptions pour des ennemis avoués des travailleurs restait en travers de la gorge, et des militants, voire des fédérations entières, s'y sont opposés. Nombre d'électeurs du PRC ont, par exemple, probablement choisi de voter «Rifondazione» au scrutin proportionnel, mais de s'abstenir dans le vote majoritaire.

AFP

Des militants de «Rifondazione comunista» lors d'une manifestation en 1993

Centrafrique

L'ARMÉE FRANÇAISE AU SERVICE DE L'ORDRE IMPÉRIALISTE

À la suite de diverses catégories de fonctionnaires qui ont manifesté au cours des derniers mois dans la capitale du Centrafrique, un groupe d'une centaine de soldats s'est mutiné le 18 avril pour des raisons analogues. Les militaires, réclamant à leur tour le paiement des arriérés de leur solde, ont sillonné Bangui en tirant des coups de feu, assiégé pendant quelques heures l'immeuble de la radio, et se sont heurtés à la garde présidentielle. Il semble qu'ils aient ensuite reçu le renfort de soldats venant d'une autre ville du pays.

Les soldats mutinés sont cependant rentrés dans le rang relativement vite, avec la promesse présidentielle que les sommes dues allaient leur être versées.

Coup d'État en 1979. Aussitôt les paras français prennent le contrôle de l'aéroport de Bangui.

AFP

Nul ne peut dire si cette simple promesse aurait par elle-même suffi, car il convient de préciser que l'armée française avait pris immédiatement position autour du palais du dictateur en place (Ange-Félix Patassé). Trois jours plus tard, dimanche 21, les militaires français quadrillaient encore les rues de Bangui.

L'État français a une longue tradition d'interventions dans ses ex-colonies d'Afrique, y compris en Centrafrique (l'ancienne colonie de l'Oubangui-Chari). Dans le cas présent, après une série de coups d'État qui ont fait se succéder les dictateurs David Dacko, puis Bokassa – auto-proclamé empereur, quant à lui – puis Dacko à nouveau, enfin le général Kolingba, l'actuel président Patassé a, lui, été «démocratiquement» élu en 1993, le vent du «multipartisme» ayant soufflé entre-temps en Afrique.

Cela permet au gouvernement français de justifier sa prompte réaction en prétendant aider ainsi «*les institutions démocratiquement élues à défendre l'ordre constitutionnel et favoriser l'apaisement*», car la France, voyez-vous, condamne «*toute atteinte à la légalité en République centrafricaine*».

Ce qu'elle considère comme «sa» légalité, sans doute. Car la population peut bien crever de faim et de misère, crever d'oppression sous la botte de crapules mises et maintenues en place sous la «protection» encore plus crapuleuse de l'État français : ce n'est pas plus le problème de Juppé et Cie que ce n'était celui des précédents gouvernements français. Leur souci est exclusivement d'assumer le rôle du gendarme pour le compte de l'impérialisme français.

Et pour cela, pour cette «grandeur»-là, ils ne lésinent pas sur l'argent ou les moyens. En effet, les bases de l'armée française en Centrafrique disposent de plus de 1 400 soldats et de 5 avions de combat Jaguar, sans parler des avions et hélicoptères de transport. C'est un dispositif permanent, le plus important de l'armée française en Afrique (après Djibouti), et il peut aussi en cas de besoin être mis à contribution pour veiller au «maintien de l'ordre» dans les autres pays de la région – le Gabon pétrolier, par exemple – comme cela s'est déjà produit à plusieurs reprises.

L'empereur Bokassa a en son temps offert des diamants à Giscard. Aujourd'hui, le Centrafrique offre surtout une position «stratégique» à l'impérialisme français, dans l'Afrique noire que celui-ci considère toujours comme son pré carré (grâce au simple fait peut-être que l'impérialisme américain n'est pas fâché de le lui déléguer…).

C. L. G.

Conférence de l'ONU sur l'armement

MINES OU «RAFALE», C'EST TOUTES LES ARMES QUI MENACENT LA PLANÈTE

Enterrement d'un homme tué par une mine près d'un village en Angola.

AFP

Périodiquement, les pays membres de l'ONU se réunissent à Genève pour discuter des questions d'armement. Lors de la conférence qui s'est ouverte le 22 avril, ils ont longuement débattu des mines antipersonnel que certains pays voulaient dénoncer, voire interdire.

Selon les estimations, 110 millions de mines antichars et antipersonnel auraient été dispersées dans 69 pays ayant servi de champs de bataille ces dernières années et, même des années après la fin des conflits, elles continuent à mutiler ou à tuer des milliers de civils chaque année. En dix ans, cinq millions d'enfants en particulier auraient été victimes de ces mines disséminées du Cambodge au Nigeria, de l'Angola au Rwanda ou encore en Bosnie, pays dans lequel les belligérants en auraient enfoui entre 4 et 6 millions avant le cessez-le-feu.

Que le recours à ce type d'armes suscite le dégoût et l'indignation, c'est bien le moins auquel on puisse s'attendre. Quant à faire disparaître ces engins meurtriers de la planète, ce n'est certainement pas sur les représentants des États siégeant à l'ONU qu'il faut compter. D'ailleurs, tandis que les membres de l'ONU débattaient d'une éventuelle interdiction des mines antipersonnel, l'aviation israélienne en dispersait des milliers de plus au Sud-Liban.

Car au-delà des grandes déclarations sur les armes «barbares», bien des pays se prétendant «civilisés» n'hésitent pas à les utiliser, tandis que les mêmes ou d'autres tirent profit de leur fabrication à grande échelle et de leur vente à toutes les bandes armées, officielles ou non, du globe.

De l'Angleterre à la Chine, en passant par Israël, bien des actionnaires s'enrichissent de cet infâme commerce. Quant aux représentants des capitalistes français, ils ont beau prôner le bannissement de telles armes, ils ne valent pas mieux. Ceux qui sillonnent la planète, pour vendre des *Rafale*, des missiles ou des navires de guerre «made in France», sont tout autant complices et assassins que ceux qui dispersent les mines.

Lutte de classe d'avril est parue

Au sommaire

- Réédition de l'Union de la gauche ou péripéties politiciennes ?
- *Le PCF et la «monnaie unique»* : une campagne pour abuser les travailleurs et dédouaner la bourgeoisie française
- La LCR et la campagne contre Maastrich
- *Chine-Taïwan* : la crise des missiles et la politique de l'impérialisme
- *Tribune* : la nouvelle voie du PCF
- *50 ans de départementalisation dans les DOM* : une fiction juridique qui masque la mainmise de l'État colonial et des riches sur ces petits territoires

Irak UNE POPULATION ÉCRASÉE PAR L'EMBARGO AMÉRICAIN

En avril 1995, la résolution 986 adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU autorisait l'Irak à vendre du pétrole de manière à pouvoir acheter de quoi satisfaire temporairement « *les besoins humanitaires du peuple irakien* ». Un an plus tard, sa mise en application fait toujours l'objet de négociations entre l'ONU et l'Irak et les « besoins humanitaires » attendent toujours…

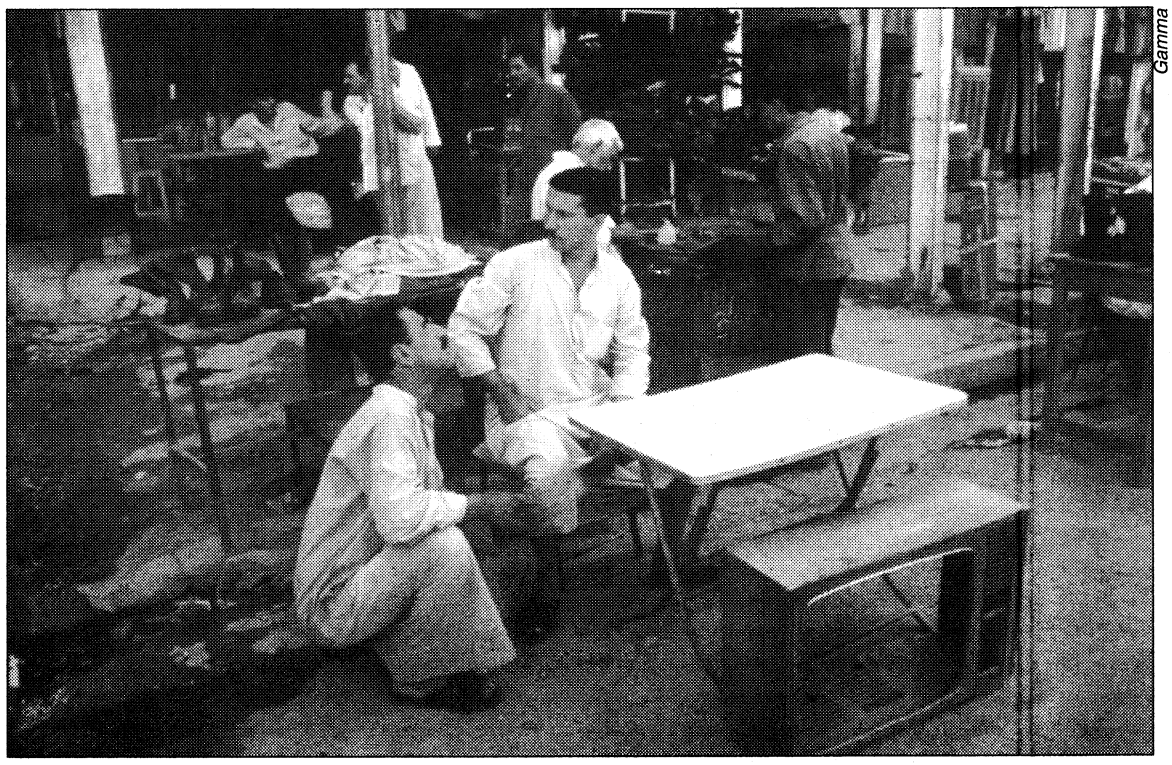

Gamma

La population survit en vendant de maigres bien dans la rue

La résolution autorisait l'Irak à exporter, tous les semestres, du pétrole pour l'équivalent de dix milliards de francs, en échange de quoi l'Irak pourrait acheter une quantité équivalente de vivres et de médicaments.

Mais le régime de Bagdad estime qu'il s'agit là d'autant d'atteintes à sa souveraineté. Une troisième négociation est en cours pour essayer de rapprocher les points de vue de l'État irakien et ceux de l'ONU, c'est-à-dire, en clair, ceux des États-Unis. La nouvelle négociation bloque sur les modalités de distribution de la nourriture dans les provinces kurdes. L'État irakien accuse l'impérialisme américain de manœuvrer dans la coulisse contre l'application de la résolution.

Les produits énergétiques, et en premier lieu le pétrole, constituent, depuis des décennies, 95 à 99 % des exportations de l'État irakien. En échange de quoi il peut obtenir, à côté des armes et des produits industriels, les produits de première nécessité qui lui manquent. La baisse des prix du pétrole dans les années quatre-vingt avait plongé l'Irak dans les difficultés financières. Saddam Hussein avait espéré que les huit ans de guerre contre l'Iran seraient payés en retour par les financiers impérialistes en facilités financières. Il n'en a rien été. Cela a été un des éléments incitant Saddam Hussein, en quête de compensations financières, à se lancer dans l'aventure de la conquête militaire du Koweit en 1990.

Vaincu par la coalition impérialiste conduite par les États-Unis, le régime irakien a été condamné par ceux-ci à verser 30 % de ses recettes pétrolières à titre de dommages de guerre au Koweit, pays pourtant ultrananti.

Dès mars 1991, le rapport d'un observateur de l'ONU, parlant d'un « *retour à la société préindustrielle* », indiquait les conséquences désastreuses de cette ponction sur les revenus irakiens : dégradation de la situation des plus démunis, sous-alimentation aggravée et risques d'épidémies.

Avant 1990, l'État irakien importait chaque année près de vingt milliards de francs de produits alimentaires et de médicaments. Aujourd'hui, il ne dispose plus que du quart de cette somme en vendant clandestinement du pétrole via l'Iran ou, officiellement, via la Jordanie. En conséquence, la population pauvre, c'est-à-dire l'immense majorité, manque de tout.

Ainsi, les hôpitaux ne disposent pas d'assez de médicaments, ni de matériel médical. De plus, la malnutrition et la mauvaise qualité de l'eau entraînent une plus grande fréquence des maladies infectieuses : les gastro-entérites (première cause de mortalité infantile, selon l'Unicef), les dysenteries et les maladies broncho-pulmonaires.

Cette situation de pénurie a évidemment renchéri les prix des produits les plus courants, et développé un marché noir qui creuse encore plus les inégalités sociales. Depuis la fin de la guerre du Golfe, la population ne survit que grâce aux tickets de rationnement.

Chaque Irakien a droit, chaque mois, pour une somme symbolique, à un kilo de riz, une livre de sucre, 1,25 kg de farine, de l'huile, un savon et un peu de thé. Selon le représentant de l'Unicef à Bagdad, cela représenterait la moitié des besoins en calories. La population essaye de compléter en vendant ses maigres biens dans la rue : ici un pantalon de toile, là des cigarettes vendues à l'unité… Et dans les grands hôtels internationaux, on trouve même des bourgeois qui vendent stylos de marque, argenterie ou instruments de musique…

Depuis cinq ans, l'impérialisme américain fait payer sa défaite au vaincu de la guerre du Golfe, mais **c'est moins le régime de Saddam Hussein qui en paye le prix que la population pauvre**, cette même population qui a déjà payé au prix fort, celui de son sang, pendant la guerre. Une fois encore, on mesure ce que vaut l'humanitarisme dans lequel l'ONU, les États-Unis, les grandes puissances aiment tant se draper. Ils se moquent bien du sort de la population irakienne. L'important n'est pas d'éradiquer les maladies infantiles ou de nourrir une population affamée, mais de limiter au maximum la marge de manœuvre du régime de Bagdad… Tout en s'en remettant pleinement à lui pour contrôler la situation intérieure et donc sa propre population.

Et quand le régime tente de préserver encore un peu d'indépendance à coups de protestations et de contorsions diplomatiques, l'ONU et les États-Unis s'en servent pour essayer de faire oublier que c'est eux, et eux seuls, qui ont mis en place ce système indigne de l'embargo, cette arme abjecte qui sert à faire plier les populations pauvres devant les États riches.

Jacques FONTENOY

L'AVENIR, C'EST TOUJOURS LA FAIM

Dans un monde qui regorge de surplus alimentaires, où l'on restreint les productions agricoles, la Banque mondiale estime que 700 millions de personnes n'ont pas les moyens de se nourrir suffisamment. La plupart des pays produisent moins de nourriture par tête qu'en 1980. On avance vers l'an 2000 en reculant. Même chose dans les pays riches avec la misère, les Restos du Cœur, les SDF…

Décidément le progrès de l'humanité et le capitalisme sont deux choses incompatibles.

EDF, la nationalisation, l'Europe et les patrons

On vient de commémorer le cinquantenaire de la nationalisation des compagnies d'électricité et de la création d'EDF, qui fut proclamée le 8 avril 1946, en même temps que GDF. À cette occasion a pris fin le système des indemnités qu'EDF continuait à verser aux anciens propriétaires des entreprises productrices d'électricité. Un demi-siècle de versements au détriment des usagers s'est donc achevé.

Ne devant plus rien aux anciens patrons, EDF est donc purement et complètement une entreprise d'État, sans le moindre actionnaire privé. Mais on peut se demander jusqu'à quand...

Le 7 mai prochain, doit se tenir une réunion des ministres ayant en charge l'énergie des pays de l'Union européenne. A cette réunion sera débattue la question des relations d'EDF avec les autres pays et surtout avec les entreprises (publiques ou privées) productrices et consommatrices d'électricité. Or ces relations posent problème, depuis des années, et selon la façon dont ces problèmes seront résolus, l'avenir d'EDF pourrait être changé.

Le monopole et la concurrence

Officiellement, il n'est pas question de privatiser EDF. Les autorités de Bruxelles ne le demandent pas. Et ni l'État français, ni la direction d'EDF ne déclarent le souhaiter.

La situation n'est donc pas la même que pour France Télécom ou même pour la SNCF, dont certains secteurs sont privatisés ou privatisables. A l'exception toutefois de quelques activités annexes, entreprises de services, filiales d'EDF, qui ont été privatisées au fil des années, mais c'est peu de chose.

Ce qui se discute, c'est la question de la libre concurrence à l'intérieur de l'Union européenne. La Commission européenne s'est déclarée partisane de «*l'accès des tiers au réseau*», (en abrégé : ATR), qui permettrait à n'importe quel producteur ou consommateur européen d'utiliser le réseau EDF. Et ainsi, n'importe quel utilisateur (il s'agit bien entendu des industriels gros consommateurs) pourrait passer contrat avec n'importe quel fournisseur. Ce serait, tout en maintenant l'existence d'EDF, la libre concurrence à l'échelle de l'Europe.

Qu'est-ce que cela changerait pour EDF ? Jusqu'à présent, EDF produit environ 95 % de l'électricité en France (et non pas la totalité comme on le croit souvent). Il existe en effet des entreprises utilisatrices qui produisent leur propre courant (surtout en hydroélectricité) et qui représentent environ 2,5 % du total. Et aussi des producteurs indépendants, propriétaires de centrales thermiques, qui vendent du courant à EDF. EDF a la quasi-obligation d'acheter cette électricité qui représente également environ 2,5 % du total.

Les directives de la commission européenne sur l'ATR pourraient entraîner la multiplication des producteurs indépendants en France, qui construiraient des centrales au gaz (rentables en 5-10 ans) et remettraient ainsi peu à peu en cause l'orientation nucléaire d'EDF (80 % du courant, en France, est d'origine nucléaire, mais les centrales nucléaires ne deviennent rentables qu'en 30 ans...)

C'est en tout cas l'un des arguments que met en avant EDF pour refuser l'ATR.

En ce qui concerne le réseau, EDF en a jusqu'à présent le monopole. L'entreprise publique se déclare prête à l'ouvrir à la concurrence, mais en conservant un certain contrôle, et elle propose un système baptisé «*acheteur unique*». ATR contre «acheteur unique», cela fait des années que l'on en discute dans les instances européennes. Il y a eu des tentatives de compromis et l'on en est à «l'ATR négocié» et à «l'acheteur unique modifié»... sans que l'on soit parvenu à un accord. La réunion européenne du 7 mai sera peut-être une étape importante, ou peut-être une énième dans des discussions qui dureront encore des années...

EDF au service des patrons

Il existe en Europe des situations très variables. Certains pays (Grande-Bretagne, pays nordiques) sont pour la privatisation pure et simple. Cela s'accompagne généralement d'un accès commode à de grosses sources de gaz et de pétrole. En Grande-Bretagne, l'ancien service public a été démantelé en 1990 et largement privatisé. Le secteur nucléaire est resté public. D'autres pays comme l'Italie ou l'Espagne tiennent à maintenir leur service public, même si le secteur privé joue un rôle non négligeable. C'est certainement en France que le secteur public dans l'électricité a le plus de poids.

Mais s'agit-il véritablement de services publics ?

Ainsi, en France, le kWh est vendu aux consommateurs individuels aux alentours de 60 centimes, mais à Péchiney – très gros consommateur – il est vendu aux environ de... 6 centimes ! (peut-être même à perte, quoique EDF s'en défende).

Même si le prix du courant a baissé depuis des années, les ménages (environ 40 % de la consommation) payent très cher pour que les capitalistes (60 % de la consommation) puissent bénéficier d'une énergie électrique bradée.

Le patronat français est satisfait de pouvoir disposer d'un courant électrique très bon marché (l'un des plus bas d'Europe), et il ne gagnerait pas nécessairement au change si EDF était privatisée.

Et puis EDF, c'est 80 % du courant d'origine nucléaire avec d'énormes frais de maintenance des centrales, frais qui vont s'alourdir avec leur vieillissement. Il n'est donc pas dit que les candidats se bousculeraient pour acheter les plus gros morceaux d'EDF, même si quelques morceaux plus petits pouvaient être intéressants.

On peut par contre envisager des prises de participation, des capitaux privés investis dans EDF (tout comme EDF a investi de son côté dans de nombreuses sociétés étrangères). Mais pour le moment on n'en est pas là.

Dans les négociations prévues à Bruxelles en tout cas, l'État français, sous prétexte de défendre «*l'intérêt général*» et «*l'indépendance énergétique de la France*», va une fois de plus défendre les intérêts bien compris du patronat français, ce qui se fait depuis belle lurette au détriment des consommateurs. Car si EDF est restée jusqu'à présent un service public, c'est tout de même un service plus public, comme on voit, pour le patronat que pour le... public !

Correspondant LO

Simon/Gamma

Saussier/Gamma

Les millions de petits consommateurs payent très cher pour que de gros industriels – comme ici à Pechiney à Dunkerque – aient de l'électricité à très bon prix.

SNCF Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

ENCORE UN ACCIDENT MORTEL À L'ÉQUIPEMENT

Deux semaines après l'accident mortel d'un ouvrier travaillant sur les caténaires à Villeneuve-Saint-Georges (cf. *LO* n° 1449), c'est un nouvel accident mortel qui vient de se produire non loin de là : un conducteur de l'Équipement, âgé de 52 ans, a été tué par une locomotive.

L'accident a eu lieu mardi 16 avril à 3 h 15 du matin : alors que le conducteur de la bourreuse (un engin d'entretien des voies) était descendu de sa machine, il s'est fait heurter par une locomotive qui circulait sur une voie contiguë.

Il faut savoir que les chantiers de ce type sont très bruyants et mal éclairés, et ces travaux ont lieu au milieu de voies où continuent à circuler des trains et des locomotives. De plus, ce genre de travaux est fait par du personnel qui ne travaille que de nuit, avec ce que cela engendre de surcroît de fatigue et de risque d'inattention.

Notre collègue, qui dépendait de la Section Équipement de Laroche-Migennes, dans l'Yonne, faisait tous les jours le trajet jusqu'à Paris, comme c'est le cas de beaucoup à l'Équipement qui font des travaux de nuit et sont continuellement en déplacement.

Alors oui, c'est la fatigue due au travail de nuit et aux déplacements domicile-travail et les conditions de travail sur ces chantiers qui sont en cause.

La direction, qui n'est plus à un accident mortel près, a poussé le cynisme jusqu'à poursuivre les travaux la nuit suivante avec d'autres agents, sans se soucier de l'enquête du CHSCT, sa seule préoccupation étant que le travail se fasse.

Ainsi, en à peine deux semaines, sur un même secteur, ce sont deux accidents mortels qui viennent d'avoir lieu. Pour les cheminots, après l'émotion suscitée par ces accidents, c'est maintenant l'indignation qui l'emporte. Personne ne croit à la «loi des séries», à une quelconque «fatalité». Ces deux morts, coup sur coup, de travailleurs sur des chantiers SNCF voisins ont une même cause, les conditions de travail qu'on nous impose, et un même responsable, la SNCF.

Correspondant LO

GEC Alsthom (Belfort)

LA DIRECTION RESSORT SON PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

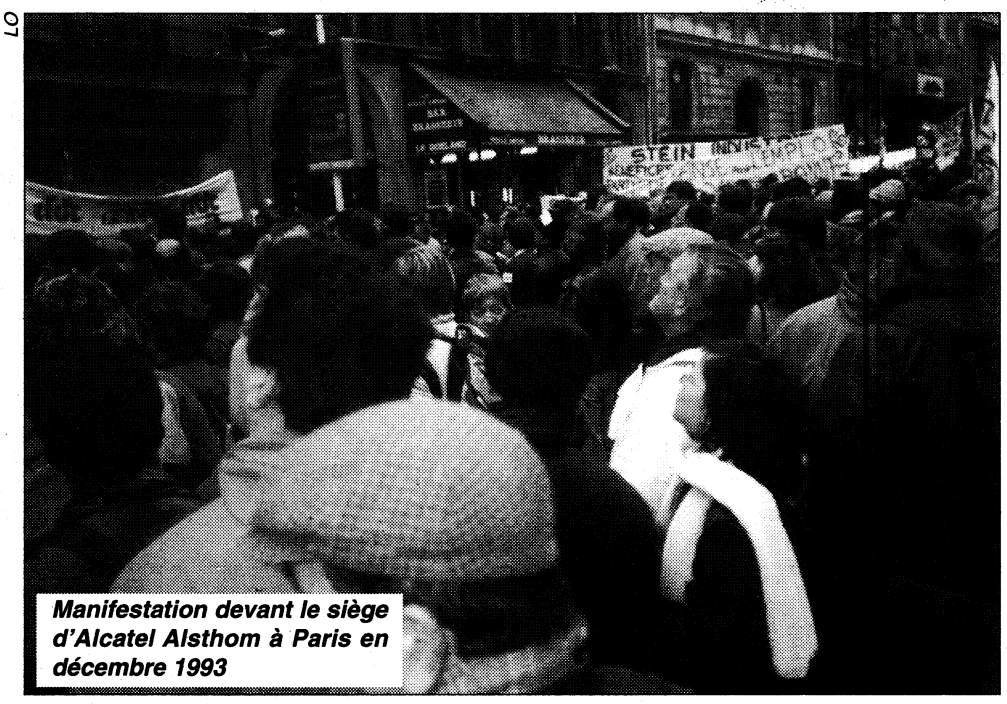

Manifestation devant le siège d'Alcatel Alsthom à Paris en décembre 1993

Dans la filiale Transport ferroviaire de GEC Alsthom, la direction a ressorti son plan de suppressions d'emplois qui avait été annulé par le tribunal de Paris en décembre dernier, au moment des grèves contre le Plan Juppé, suite à une plainte des représentants syndicaux du Comité central d'Entreprise.

Le 29 février, parmi les mêmes représentants syndicaux, ceux de la CFDT, FO, CFTC et CGC au CCE ont signé un accord avec la direction. Cet accord, que seule la CGT n'a pas signé, accepte le plan de 908 suppressions d'emplois sur trois ans dans 8 usines du groupe : 258 à Belfort (le quart des effectifs du secteur), soit 73 FNE ou préretraites progressives et 185 salariés de moins de 50 ans.

Il n'y a aucune différence avec le plan annoncé en 1995, sauf peut-être des nuances de langage sur des propositions de reclassement avant licenciements éventuels. Car la direction sait que la menace affichée de licenciements dits «sans solution» pourrait provoquer des réactions collectives de colère qui, en 1993, l'ont obligée à reculer. Depuis plus de 6 mois, elle paye un cabinet de reclassement, IDES, qui publie à la Traction des offres d'emplois de la région (les mêmes que l'ANPE), alors qu'il y a 7 000 chômeurs dans le département ! Ce cabinet publie aussi des listes de postes dans les autres usines du groupe Alcatel Alsthom, en doublon d'ailleurs avec le service du personnel.

Deux ouvriers de la Peinture ont vu ce que valaient les promesses de reclassement de la direction : ils avaient demandé à être mutés dans une autre usine du groupe, à CIMT (Valenciennes). Sitôt dit, sitôt fait. Au bout d'un mois d'essai, ils devaient être embauchés là-bas. Mais une fois cette période accomplie, la direction de CIMT les a renvoyés à Belfort, sous le prétexte qu'il y avait une baisse de charge imprévue là-bas.

En ce moment, il y a toujours des ateliers de la Traction où des heures supplémentaires sont effectuées en permanence, comme à la Chaudronnerie.

A sa publication, cet accord qui approuve un plan de licenciements des patrons d'Alsthom a été ressenti comme un mauvais coup contre nous, d'autant plus que les représentants syndicaux qui l'ont signé refusaient encore ce plan quelques semaines auparavant. Ceci dit, cette signature n'engage qu'eux-mêmes. A la Traction, face aux menaces des patrons d'un groupe comme Alcatel Alsthom qui pompe plus que largement dans l'argent de l'État, supprime cyniquement des milliers d'emplois pour maintenir ses profits, les salariés n'ont signé aucun pacte.

Correspondant LO

ELM - Leblanc (Drancy-Seine-Saint-Denis)

LA GARANTIE DE L'EMPLOI À NOUS DE L'IMPOSER

ELM change de propriétaire

A ELM-Leblanc, entreprise de chaudières murales à gaz, personne n'a vraiment été surpris d'apprendre qu'une réunion extraordinaire du Comité d'Entreprise était convoquée pour annoncer, selon les paroles de la direction, «*le rapprochement d'ELM avec un groupe européen*».

En effet, cela fait plusieurs mois que nous avions régulièrement de la «grande visite», ce qui nous valait à chaque fois des séances de nettoyage et de balayage générales de l'usine. On a eu droit à un défilé : des patrons italiens, puis anglais, et enfin des patrons allemands.

C'est en fin de compte le groupe allemand Junkers-Bosch qui a repris l'usine ainsi que sa filiale Geminox.

Ce groupe est un grand trust multinational qui venait juste de racheter l'usine proche d'ELM qui fabrique des freins ABS pour les voitures et les autobus. On ne sait pas le prix de vente d'ELM, mais c'est tout de même une bonne affaire : toutes ces dernières années, ELM a fait du bénéfice, et celui-ci était de 56 millions pour l'an dernier. D'autre part, cet acheteur reprend une entreprise qui représente 35% du marché français des chaudières murales à gaz. Pour Junkers-Bosch, l'achat d'ELM fleure le bon coup.

Pour le groupe du Louvre (appartenant à la famille Taittinger), ce n'est pas parce que ses affaires sont catastrophiques qu'il vend ELM. Le conseil d'administration du groupe a annoncé, le lendemain du CE d'ELM, qu'il a fait en 1995 encore plus de bénéfices qu'en 1994 dans les hôtels de luxe, les parfums, le cristal, etc.

Les actionnaires du groupe ont sans doute pensé que leur argent serait mieux placé ailleurs que dans le secteur des chaudières, un secteur où l'on a assisté depuis quelques années à une forte concentration industrielle, et où la concurrence est plus dure.

Si ces trusts, l'un comme l'autre, sortent gagnants dans cette affaire, pour nous qui travaillons à l'usine cela risque d'être moins rose.

La direction d'ELM a déjà dit au Comité Entreprise qu'elle ne pouvait donner aucune garantie d'emploi aussi bien pour ceux de la production que pour les employés des bureaux. Le directeur a déjà dit que des «*réajustements d'effectifs auraient lieu*», qu'il «*faudrait faire ce qui aurait déjà dû être fait depuis longtemps*»... Suivez mon regard ! Et il a cité les effectifs des concurrents sur le marché français qui ont réduit de moitié leurs effectifs.

Le personnel est donc inquiet, car on peut s'attendre à une attaque en règle contre notre emploi. Ce qui serait un comble dans une entreprise qui fait de plantureux bénéfices depuis des années. Il n'est pas question d'accepter que de tels trusts, qui regorgent d'argent, mettent demain une partie d'entre nous à la porte.

Correspondant LO

CLECIM (Saint-Chamond-Loire)

LA DIRECTION A RECULÉ

Vendredi 12 avril, dans une note de quelques lignes, la direction générale de CLECIM à Saint-Chamond a annoncé le retrait de son plan de restructuration «*du fait des oppositions rencontrées et de la nécessité de sortir du blocage actuel.*» Il est vrai que les employés, hommes et femmes, de Saint-Chamond s'étaient mobilisés : manifestation à Saint-Chamond le 31 janvier, montée à Cergy à une centaine pour un CCE. Cela et les différentes actions intentées en justice contre CLECIM ont fait barrage aux prétentions du patron qui voulait fermer le site de Saint-Chamond et licencier la moitié des employés.

Bien sûr, nos patrons, qui ont la tête dure, vont essayer de revenir à la charge sous une forme ou une autre. Mais différentes reculades ont pu leur être imposées depuis deux ans, et notre meilleure arme est notre détermination à continuer à ne pas nous laisser faire.

Correspondant LO

Uniroyal
Clairoix – Compiègne (Oise)

UNE RÉINTÉGRATION QUI RESTE SUR L'ESTOMAC DE LA DIRECTION

Notre camarade Jean-Marc Iskin, délégué CGT à Uniroyal Clairoix près de Compiègne, licencié le 6 mars 1995 suite à la grève de juin-juillet 1994, a été réintégré par décision du tribunal administratif. Il est rentré à l'usine lundi 22 avril. Cela faisait visiblement mal à pas mal de chefs, les ouvriers, eux, évidemment étaient tous très contents. On ne se demande pas pourquoi.

La semaine précédente déjà, les travailleurs, encouragés par la nouvelle de cette réintégration, avaient pu montrer qu'ils étaient contents, car pour tous il s'agit d'une claque pour cette direction arrogante. Les marques de sympathie étaient nombreuses le jour de la diffusion du tract annonçant la bonne nouvelle. C'est une vengeance pour beaucoup d'ouvriers à l'usine. D'autant plus que cela s'est su au-delà d'Uniroyal.

Il y a eu le bouche à oreille bien sûr, mais les journaux locaux se sont fait largement l'écho de l'événement. Jeudi 18 avril, une conférence de presse était organisée au local syndical CGT de l'usine, local qui se trouve en face de cette usine et dans lequel, durant toute cette année de chômage, notre camarade a continué à animer le syndicat avec les camarades de l'usine et les 16 travailleurs licenciés eux aussi. La télé était là et les actualités régionales sont assez regardées.

Pendant ce temps, dans l'usine, la direction préparait cette rentrée à sa façon. Quelques ouvriers étaient chargés de nettoyer une partie de l'usine bien à l'écart. Il n'a pas fallu bien longtemps pour se rendre compte qu'il s'agissait de la place prévue pour ce camarade. Cela a vite fait le tour et surtout la direction a su assez vite que cela ne passait pas. Très peu de temps après, il y avait un contre-ordre et il n'était plus question de cela. Notre camarade devait finalement retrouver son ancienne place, à la satisfaction générale... des ouvriers bien sûr.

Lors du mouvement en juillet 1994.

LO

Lundi 22 avril, c'était donc sa rentrée, accompagné par ses camarades. Il a fallu aller à l'infirmerie, chercher un bleu et des chaussures de sécurité. Il a fallu parcourir l'usine en long et en large. Cela a permis de serrer des mains, de discuter. L'ambiance était vraiment bonne. D'autant plus que les chefs, eux, étaient bizarrement absents, et ceux qui croisaient le camarade nouvellement réintégré faisaient demi-tour ou tentaient de l'éviter. Bref, comme dirait un autre délégué CGT que la direction avait également tenté de licencier suite à la même grève : *« C'est bizarre, ils n'ont pas l'air contents du tout de le revoir »*. La mine allongée des chefs ne pouvait qu'améliorer l'ambiance de ce lundi.

Cette réintégration est un encouragement à continuer la lutte car cette réintégration n'est pas définitive, puisqu'il y a encore pour le patron le recours devant le Conseil d'État. Et il y encore 16 camarades dehors. Mais ça va continuer !

Correspondant LO

Vigneux (Essonne)

QUAND UNE MUNICIPALITÉ PCF S'EN PREND AU LOGEMENT DES ENSEIGNANTS

Le 25 mars 1996, le conseil municipal de la ville de Vigneux-sur-Seine, dans l'Essonne en région parisienne, a voté, lors du budget primitif 1996, l'aliénation d'une partie des biens en terrains et immeubles du domaine communal. Cette décision, votée par une majorité PCF, PS, et « personnalités » de progrès, et ayant à sa tête un maire du Parti Communiste, devrait entraîner, entre autres, la vente de quatre bâtiments où logent aujourd'hui environ trente familles d'enseignants et d'employés communaux.

Sitôt la décision connue, des contacts entre enseignants ont été pris, un tract a circulé invitant à une réunion qui s'est tenue le 5 avril. Une quarantaine d'enseignants représentant la totalité des dix-sept groupes scolaires et des bâtiments concernés par la vente ont rédigé une déclaration protestant contre l'atteinte au droit de logement des instituteurs par la mairie.

Le vendredi 12 avril, une cinquantaine d'enseignants, logés ou non logés par la commune, accompagnés de deux responsables syndicaux de la CGT et de FO, se sont présentés en mairie. Deux adjoints au maire, l'un du PC l'autre du PS, nous ont présenté la situation financière difficile de la commune : *« L'Etat doit 1 700 000 F à la commune »*; *« La ville n'a plus les moyens d'entretenir les logements »*. Beaucoup de questions ont été posées par les enseignants pour savoir qui seraient les bailleurs éventuels, les conditions de location. Aucune réponse concrète n'a été apportée.

Les enseignants ont aussi dénoncé les carences de l'Etat qui retire d'importants moyens financiers aux communes. Mais, pour tous, il est inacceptable que ce soit aux salariés de supporter une telle politique.

Si la municipalité est en butte à l'austérité imposée par l'Etat, elle peut faire appel au soutien et à la mobilisation des travailleurs, mais certainement pas répercuter purement et simplement cette austérité, comme veut le faire cette municipalité de gauche.

Autant dire que le discours des deux représentants de la mairie n'est pas passé puisqu'ils nous proposaient simplement une commission pour savoir comment nous allons être « vendus ». Le lundi suivant, 15 avril, une nouvelle réunion a eu lieu. Pour les enseignants, il n'est pas question d'accepter une remise en cause de leur droit au logement, accordé il y a près d'un siècle surtout en compensation d'un faible niveau des salaires.

Aujourd'hui, ceux-ci au bout de vingt ans d'ancienneté sont compris entre 9 000 et 10 000 francs par mois, au mieux, et les comptes sont vite faits. Si des enseignants doivent se loger ailleurs, cela amènera une baisse de leurs revenus de l'ordre de 2 000 à 3 000 francs par mois, même si l'on tient compte du paiement d'une indemnité mensuelle de 1 100 francs devant servir à compenser la perte du logement. Il n'est pas question pour eux de l'accepter.

Cannes

Ouverture d'un hôtel pour chats et mort d'une SDF

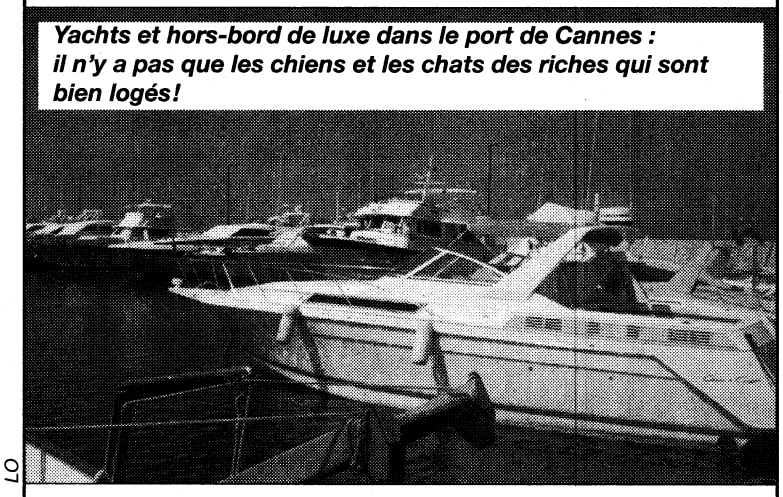
Yachts et hors-bord de luxe dans le port de Cannes : il n'y a pas que les chiens et les chats des riches qui sont bien logés !

LO

À Cannes, a récemment ouvert un hôtel pour chats. Ledit hôtel accueille pour l'instant 36 chats et tolère un chien et un pigeon. Ces pensionnaires peuvent selon le directeur de l'établissement, *« se prélasser entre la véranda, le jardin et le rez-de-chaussée où se trouvent 3 salons avec canapés en rotin, chaises et tables (...) Il y a une infirmerie, avec vétérinaire et dermatologue »*.

Dans cette même ville de Cannes, une SDF est morte récemment, carbonisée dans le placard technique qui lui tenait lieu de chambre à coucher.

Un hôtel pour les bêtes des riches, la jungle pour les hommes – le mauvais goût des bourgeois n'a d'égal que la barbarie de leur société.

Argenteuil
(Val-d'Oise)

Les locataires empêchent le licenciement de leur gardien

Il y a six mois, un nouveau gardien stagiaire est arrivé dans la cité Joliot-Curie à Argenteuil. Chaque locataire du bâtiment dont il a la charge a pu apprécier son travail et sa gentillesse. Mais on ne sait trop pourquoi, ce travailleur n'était pas en odeur de sainteté auprès de la hiérarchie de l'Office HLM de la région.

Ce gardien devait être titularisé ce mois-ci. Seulement, il y a quelques jours, on apprenait qu'il ne le serait pas, qu'il serait même licencié et devrait donc rendre son appartement.

Avertis, les locataires n'ont pas accepté. Un rendez-vous fut pris avec des responsables de l'Office, en l'occurrence le chef du personnel et le directeur. Nous nous sommes rassemblés à environ soixante, vendredi 19 avril, pour exprimer à ces responsables ce que nous avions sur le cœur. Ce que nous avons entendu d'eux est éloquent : ces messieurs rêvent de supergardiens, disponibles 24 heures sur 24 et capables de toutes les initiatives.

Trois jours plus tard, après que la presse locale a parlé de l'affaire et que de nombreux militants du PCF s'en sont émus (la Mairie d'Argenteuil est PCF, et le parti a une influence dans l'Office HLM), une vingtaine de locataires ont rencontré le président de l'Office HLM intercommunal. Résultat, le gardien ne sera pas licencié, son stage est simplement prolongé jusqu'à une commission de titularisation ultérieure.

En tout cas, dans la cité, cette mobilisation immédiate où militants et locataires se sont retrouvés au coude-à-coude a réussi à empêcher un licenciement.

Correspondant LO

MONSTER

Autobiographie d'un chef de gang de Los Angeles

de Kody Scott

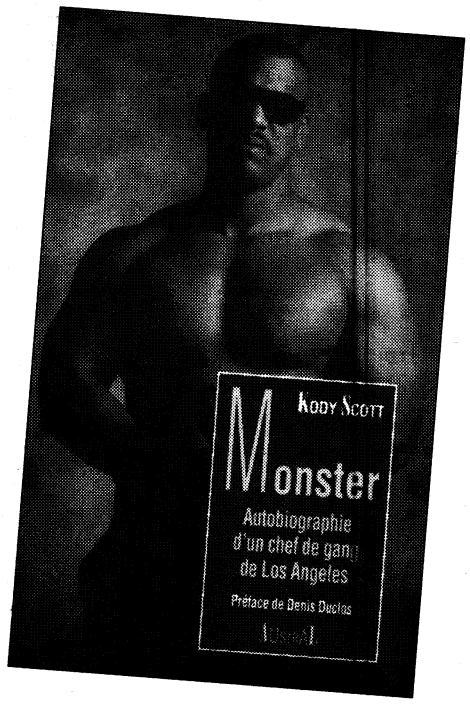

Avec *Monster*, c'est sa vie dans un gang du ghetto noir de South Central de Los Angeles, entre 1975 et 1991, que raconte Kody Scott. À 11 ans, en 1975, il est accepté et enrôlé dans le gang de son quartier rattaché aux «Crips».

C'est en prison, où il passe et repasse sans arrêt, que Kody Scott réfléchit, lit, étudie et prend du recul par rapport aux gangs. La rencontre avec les Black Muslims puis d'autres groupes lui donne des exigences morales, y compris certaines règles élémentaires de savoir-vivre en société, ne serait-ce que de ne pas sans arrêt traiter les autres de «*sales nègres*» et «*d'enculés*». Il choisit aussi un nom africain, Sanyika Shakur («l'unificateur» en kishwahili).

La guerre entre les gangs que l'auteur décrit se passe sur un fond de misère profonde, de cités délabrées, d'épaves de voitures, de maisons en ruine, un univers où des mères de famille, seules à élever les enfants, travaillent durement pour un salaire de misère.

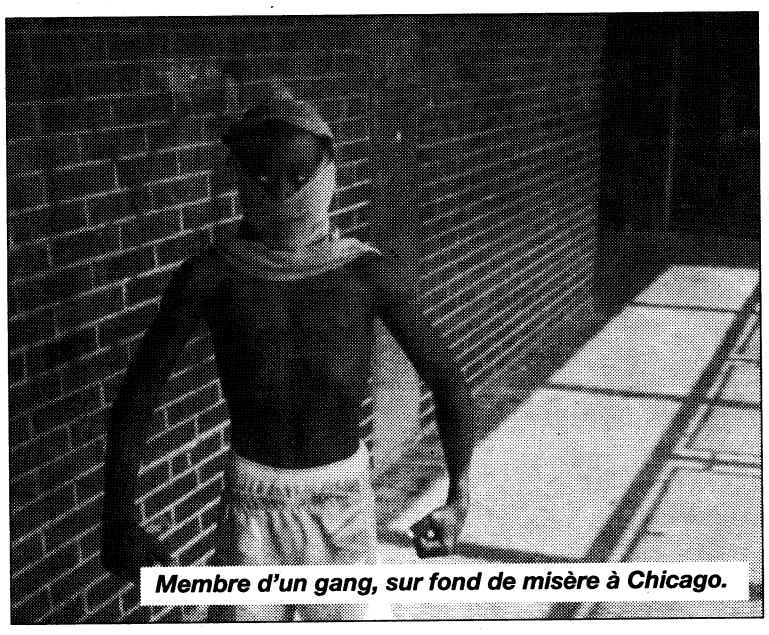
Membre d'un gang, sur fond de misère à Chicago.

Gamma

Le meurtre d'un jeune Noir ne représente pas grand-chose car tous acceptent le jugement de la société blanche et riche pour laquelle un Noir n'est rien ou pas grand-chose.

Ces très jeunes qui tuent à tour de bras risquent aussi leur vie pour traverser quelques rues «ennemies» et se faire une fête d'une «ventrée» de céréales. Entre les gangs de la famille des «Crips» et ceux de la famille des «Bloods», la guerre est officielle. La couleur de reconnaissance, le drapeau des gangs de la famille des «Crips» est le bleu, celle des «Bloods» le rouge. Cette guerre est d'autant plus folle que les rues tenues par les «Crips» et les «Bloods» s'enchevêtrent, sont voisines les unes des autres. Mais, à l'intérieur même des grandes familles «Crips» et «Bloods», les gangs s'entretuent aussi à qui mieux mieux. Ce qui fait dire à l'auteur que les plus grands tueurs de «Crips» seront les «Crips» eux-mêmes.

Mériter son nom, augmenter l'audience de son gang par la terreur, voilà ce qui semble être le but ultime de chacun de ceux-ci. Mais autant l'auteur est prolixe sur les fusillades, les règlements de comptes et les incursions en territoire ennemi, autant il est discret sur les autres activités du gang, l'extorsion de fonds sur la population, le vol et la drogue. Ainsi, ce n'est qu'au détour d'un paragraphe que Kody Scott raconte qu'il a obtenu à 13 ans son surnom de *Monster*, en défigurant à coups de pied et en envoyant dans le coma une victime qui ne se laissait pas détrousser tranquillement.

«Taguer» le sigle du gang, son nom et ses menaces puis les mettre à exécution en tirant sur les membres d'autres gangs qui hier étaient souvent des alliés, voilà l'activité de guerre. Les morts succèdent aux morts. Cela, avec un arsenal qui se compose d'armes de récupération de bric et de broc, de cartouches en petit nombre et peu fiables.

Si les gangs des années 1970 à Los Angeles étaient des associations d'une dizaine de membres qui se regroupaient à quelques centaines, quelques années plus tard avec l'arrivée massive de la drogue les gangs regroupèrent dix fois plus de monde, avec un armement sophistiqué.

La prison, pour ces jeunes est un passage obligé. Des masses énormes de jeunes y séjournent, près de 20 % de la population jeune des ghettos. La guerre continue dans les prisons entre les différents gangs, mais le pire est l'attitude de l'administration des prisons qui fait de celles-ci un enfer.

Dans les ghettos, la police semble jouer les uns contre les autres, signalant justement à un gang qui se tient là le rassemblement d'un gang rival et disparaissant au bruit des coups de feu.

Kody Scott raconte comment, à une de ses sorties de prison en 1988, le chargement d'un camion entier de Kalachnikov est distribué aux uns et aux autres. Les dealers, à cette époque, patrouillent ouvertement fusil d'assaut en bandoulière. La police et les autorités semblent avoir volontairement fermé les yeux et laissé les ghettos se déchirer et s'autodétruire.

C'est en voulant chasser un dealer de son quartier et en lui confisquant son véhicule que Kody Scott est à nouveau arrêté par la police. Sorti de prison en novembre 1995, il essaie aujourd'hui avec d'autres de freiner cette autodestruction des habitants des ghettos, notamment en essayant d'avoir une action sur les plus jeunes. C'est un livre dur, passionnant, qui donne un aperçu de ce que peuvent vivre et penser les jeunes des gangs des ghettos noirs de Los Angeles.

Jean-Jacques LABIER

Monster : autobiographie d'un chef de gang de Los Angeles, *de Kody SCOTT, éditions Austral – 98 F.*

À propos de la radioactivité
Du noyau à.... l'atome

Certains de nos lecteurs se sont étonnés, à juste titre, que notre article sur le centenaire de la découverte de la radioactivité (*LO* n°1447) présente le laser comme un exemple d'utilisation de l'énergie nucléaire. En fait, c'est d'énergie atomique qu'il fallait parler et non d'énergie nucléaire.

Le laser utilise en effet la capacité qu'ont les électrons existant autour du noyau de l'atome d'emmagasiner la lumière et puis de la restituer sous une autre forme. L'énergie nucléaire, c'est-à-dire l'énergie interne au noyau de l'atome, ne joue donc pas de rôle direct dans ce phénomène. En revanche, son existence s'explique par les liens énergétiques qui existent entre les électrons et l'ensemble de l'atome. Il s'agit donc bien d'une application de connaissances sur l'énergie atomique et non pas d'une conséquence directe de la découverte de la radioactivité.

Nos lecteurs avaient donc raison de s'étonner.

Mais rappelons que cet exemple avait seulement pour but d'illustrer l'idée que l'énergie emmagasinée dans la matière – l'énergie de l'atome, dont l'énergie nucléaire est une forme particulière – n'est pas intrinsèquement dangereuse.

F.R.

Liban

QUEL CESSEZ-LE-FEU ?

Après quatorze jours d'incessants bombardements israéliens au Liban, aucun cessez-le-feu n'avait encore été conclu malgré l'intense ballet diplomatique et les multiples navettes effectués par les diplomates, américains mais aussi français, au Proche-Orient. Malgré les protestations soulevées par le massacre de Cana, où des civils libanais croyaient avoir trouvé refuge dans un camp de l'ONU, l'armée israélienne continuait ses bombardements en territoire libanais, apportant chaque jour son lot de morts.

C'est entre autres à Damas que les diplomates occidentaux se sont rendus pour effectuer ce qu'ils nomment leur « médiation ». Le président syrien, Assad, a ainsi reçu successivement les ministres des Affaires étrangères de cinq pays : ceux de la France, des Etats-Unis, de Russie, de l'Italie qui préside actuellement l'Union européenne, et aussi de l'Iran. Mais pour l'essentiel, ce que proposent les Occidentaux est d'entériner un « droit de suite » qui serait reconnu à l'armée israélienne au Liban, entre autres par la Syrie. Celle-ci se chargerait ainsi, de son côté, de surveiller les actions du Hezbollah, complétant la surveillance de l'armée israélienne.

Le gouvernement syrien ne tient visiblement pas à s'engager ainsi. Non pas que Assad répugne par principe à voir son armée se comporter, de concert avec celle d'Israël, en puissance tutélaire veillant au maintien du statu quo à la frontière israélo-libanaise : c'est même tout le jeu de la Syrie depuis des années, qui lui a permis de faire reconnaître par les dirigeants impérialistes l'utilité de sa présence au Liban.

Mais Assad ne veut certainement pas accepter un accord avec Israël sur le Liban sans obtenir une contrepartie, par exemple dans les négociations concernant le Golan syrien occupé par Israël depuis 1967. Or, ce n'est certainement pas maintenant que de telles négociations peuvent aboutir, alors que le gouvernement de Shimon Pérès est engagé dans une démonstration de force visant en grande partie les élections qui, dans un mois, décideront de son sort.

Et puis un tel accord serait sans doute politiquement difficile à assumer pour Assad vis-à-vis de sa propre opinion publique, et surtout vis-à-vis de l'opinion publique libanaise. Le sentiment d'indignation contre les bombardements israéliens semble dominer au sein de la population libanaise, et il serait malvenu pour Assad de reconnaître le droit d'Israël à l'intervention alors que le fait d'être une « protection » contre l'armée de Jérusalem est un des arguments de

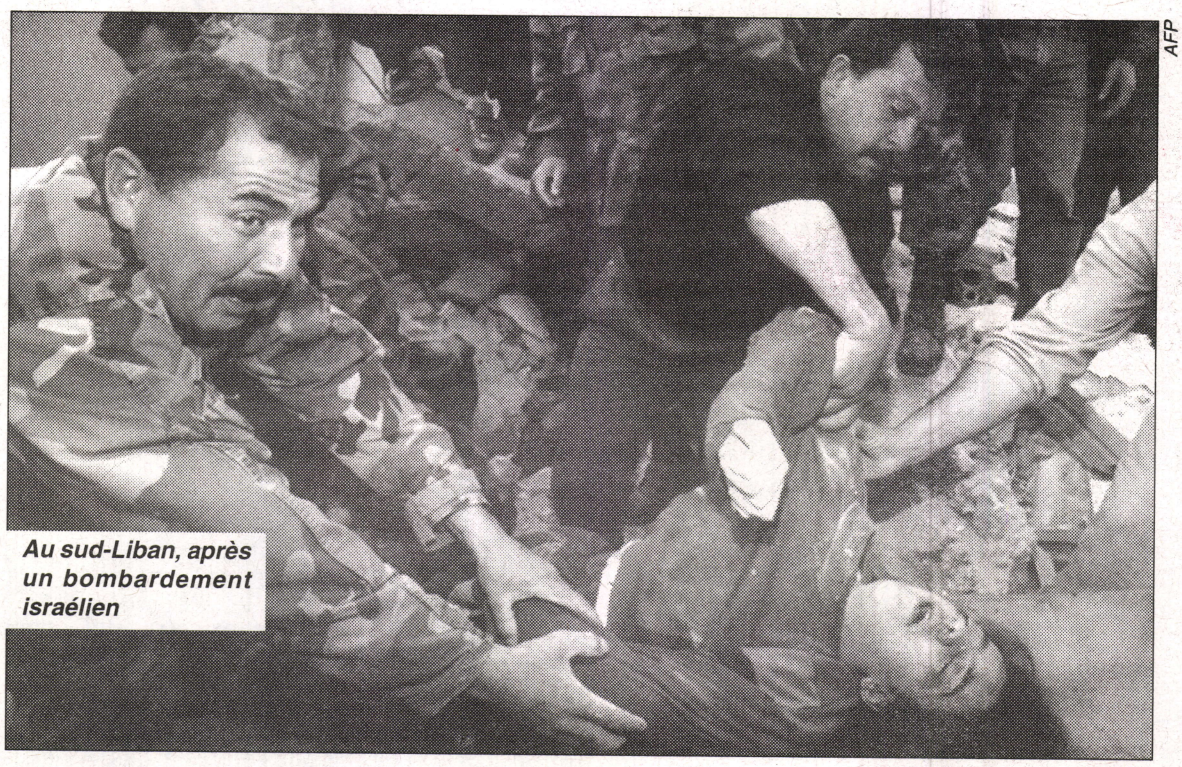

AFP

Au sud-Liban, après un bombardement israélien

Assad pour faire accepter la présence militaire syrienne par la population libanaise.

De son côté, le gouvernement israélien ne veut certainement pas donner prise à la moindre accusation venant de sa droite, en tout cas jusqu'aux élections prévues fin mai. Les dirigeants occidentaux ne veulent rien faire sans l'accord du gouvernement israélien. Assad n'a guère de raison pour l'instant de se prêter à un accord. Alors, le plus probable malheureusement est que dans les jours qui viennent les bombardements israéliens continuent, quitte à multiplier les morts dans la population libanaise…

Dans cette partie cynique, un Pérès arguera sans doute, comme l'ont fait tous les gouvernants israéliens avant lui, que c'est en montrant sa force qu'on prépare la paix, et qu'après les élections il sera temps de reparler du « processus de paix ». Mais c'est justement cette politique qui a fait que, en presque cinquante ans d'existence, Israël n'a pratiquement jamais cessé d'être en guerre avec ses voisins…

LE RÔLE DE LA SYRIE

La présence militaire syrienne au Liban date en fait dû milieu des années soixante-dix. Dans la guerre qui opposait la droite chrétienne au camp dit palestino-progressiste, le rapport des forces évolua dans un premier temps en défaveur de la droite. C'est alors que se produisit le « miracle syrien ». En juin 1976, les armées de Damas volèrent au secours… de la droite, lui permettant de sortir la tête haute d'une situation des plus critiques.

Quelque temps plus tard, devant l'attitude peu reconnaissante des dirigeants de la droite chrétienne, et de peur que ceux-ci ne fassent alliance avec Israël, le gouvernement syrien changea une fois de plus son fusil d'épaule. Les premiers affrontements entre les milices de la droite chrétienne et les Syriens eurent lieu en février 1978 et durèrent jusqu'en mars 1979.

Entre temps, prenant prétexte d'un attentat palestinien à Tel-Aviv, les troupes israéliennes franchirent la frontière libanaise pour créer au sud-Liban une « zone de sécurité » qui existe toujours.

Lorsque le gouvernement israélien de Begin décida d'envahir le Liban en juin 1982, avec comme raison invoquée la nécessité de protéger des tirs palestiniens la Galilée, la province nord d'Israël, la Syrie occupait déjà une partie du pays. Il y eut d'ailleurs quelques engagements militaires limités entre les deux armées. Mais durant tout le temps de l'occupation israélienne, les troupes de ces deux pays se firent face sans réels affrontements, si ce n'est par milices libanaises interposées.

A la fin de l'année 1983, le gouvernement israélien, devant la multiplication des attentats dirigés contre ses soldats, décida de replier ses troupes. La Syrie intervint alors de son côté, s'en prenant en particulier aux Palestiniens de l'OLP, via le mouvement chiite Amal, voire même via une nouvelle organisation qui se développait, les intégristes du Hezbollah. La Syrie complétait ainsi de son côté, et pour ses propres intérêts, une tâche qu'avait entreprise quelque temps auparavant Israël.

Entre 1987 et 1988, l'armée syrienne, forte de plus de 30 000 hommes, opéra directement un retour en force au Liban. A l'automne 1988, les deux-tiers du territoire étaient occupés par la Syrie, et 10 % par Israël au sud.

Sur le plan politique, un accord signé en septembre 1989 à Taief, avec la caution des principaux États arabes, tenta de normaliser la situation. Les dirigeants chrétiens se divisèrent alors entre les clans qui acceptaient la tutelle syrienne et ceux qui la refusaient. De violents affrontements inter-chrétiens eurent lieu à Beyrouth-Ouest pendant quatre mois, entre partisans du général Aoun qui avait les faveurs de la France et ceux de son rival du gouvernement libanais pro-syrien. L'affaire fut réglée quelque temps plus tard par l'armée syrienne elle-même. Aoun n'avait plus qu'à s'engager sur le chemin de l'exil… vers la France qui avait pendant des mois armé et protégé ce mercenaire.

Georges LATTIER

Brésil

L'ARMÉE TIRE SUR LES PAUVRES

Mercredi 17 avril, au Brésil, dans l'État amazonien du Para, la police brésilienne a tiré à la mitrailleuse sur une manifestation de 1 500 paysans sans terre, tuant 23 d'entre eux.

Cette tuerie s'ajoute à bien d'autres massacres de paysans, perpétrés tantôt par la police officielle, tantôt par des commandos au service de propriétaires terriens et des grandes sociétés de l'agro-alimentaire qui exploitent et réduisent à la misère une paysannerie de plus en plus pauvre. L'industrialisation des cultures dans les grands domaines continue de mettre au chômage des centaines de milliers de paysans qui par ailleurs, ne peuvent plus espérer trouver le moindre débouché dans des villes où des centaines de milliers de pauvres sans travail vivent déjà dans la misère et le dénuement. Si l'on en croit les évaluations des associations de défense des paysans sans terre, au moins cinq millions de familles seraient à la recherche de terres à cultiver. Pour survivre ces familles se regroupent, s'organisent et tentent de s'installer sur des terres vierges ou sur des domaines inexploités dont elles se font régulièrement chasser, parfois dès leur arrivée, parfois après qu'elles ont défriché des terres dont des grandes sociétés reprennent le contrôle, sans même en être toujours les propriétaires.

C'est dans le cadre de cette véritable guerre menée par les possédants contre la paysannerie brésilienne qu'ont lieu des massacres de plus en plus fréquents. Et il ne reste plus à chaque fois, aux survivants de ces affrontements, qu'à tenter à nouveau de s'installer sur un autre domaine, en vivant de campement en campement dans des conditions de plus en plus précaires.

A plusieurs reprises, les gouvernements ont annoncé des réquisitions et des attributions de terres en vue de permettre à des familles paysannes de s'y fixer. Mais jamais aucun d'eux ne s'est opposé aux intérêts des possédants qui n'ont que faire de respecter les décisions gouvernementales quand elles les gênent. Et ce ne sont pas les menaces actuelles des autorités gouvernementales, qui annoncent que « *cette fois* » les responsables de ce massacre seront jugés, qui vont changer quelque chose à cette situation dramatique.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995